AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Ville de Retournac
Au cœur des gorges de la Loire

Musée des Manufactures de Dentelles

Projet Scientifique et Culturel

2026 - 2030



AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Table des matières

INTRODUCTION 3

PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC 5

1. Environnement 5

1.1 La région Auvergne-Rhône-Alpes 5

1.2 Le département de la Haute-Loire 5

1.3 La Communauté de Communes des Sucs 7

1.4 Retournac 8

2. Présentation du Musée des Manufactures de Dentelles 10

2.1. Le projet du musée (1994-2008) 10

2.2. Les difficultés (2008-2019) 14

2.3. Une nouvelle dynamique (depuis 2020) 15

3. Les collections 16

3.1. Un fonds constitutif cohérent et documenté 16

3.2. Des acquisitions qui complètent le fonds constitutif 17

3.3. Inventaire et récolement des collections 20

3.4. La conservation préventive 23

4. Actions culturelles et médiation 27

4.1. La politique des publics et la fréquentation 27

4.2. Un parcours des collections moderne mais à améliorer 30

4.3. Une programmation culturelle riche et variée 33

4.4. L'hybridation des espaces : musée/médiathèque ; musée/office de tourisme 35

4.5. Les activités de recherche et de publication 35

4.6. Visibilité et communication 37

4.7. Sauvegarde, valorisation et transmission du savoir-faire : l'atelier de production 39

5. Les ressources 40

5.1. Partenaires 40

5.2. Le personnel 42

5.3. Soutien politique et financier 43

PARTIE 2 : UN MUSÉE DYNAMIQUE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ CULTURELLE ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE 45

6. Renforcer le rayonnement et les partenariats 45

6.1. Renforcer les liens avec le territoire pour fidéliser le public local et faire venir de nouveaux publics 45

6.2. Renforcer le tourisme de proximité 46

6.3. Développer et retrouver les partenaires scientifiques 47

6.4. Mutualisation et hybridation des espaces 47

7. La politique des publics 48

7.1. Cibler les jeunes, le public local et les touristes de proximité 48

7.2. Repenser la politique tarifaire 49

7.3. Repenser la periode d'ouverture 50

7.4. Animations et manifestations 50

8. Le parcours des collections 51

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

8.1. Améliorer la signalétique 51
8.2. Rotation des collections 52
8.3. La médiation numérique 53
8.4. Actualisation et création de nouveaux contenus 53
9. La gestion des collections 54
9.1. Chantiers des collections et conservation préventive 54
9.2. Une politique d'acquisition repensée 57
9.3. Régularisation des statuts des collections 58
9.4. Recherches et publications 60
10. Les moyens 60
10.1. Ressources humaines 60
10.2. Budget 61

CONCLUSION 63

RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS 64

ANNEXES 69

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Introduction

Le Musée des Manufactures de Dentelles naît dans les années 1990 de **l'acquisition de deux entreprises retournacoises** : Auguste Experton & Fils et Claire Experton & Cie.

Ces deux fonds, uniques dans le patrimoine dentellier et plus largement dans le domaine des collections d'arts décoratifs, sont caractérisés par des **ensembles qualitatifs et quantitatifs rares**. Les collections, supérieures à 450 000 pièces, sont exceptionnelles par leur cohérence et livrent une lecture de l'industrie dentellière dans son intégralité.

Le premier Projet Scientifique et Culturel, rédigé en 2001, a accompagné la création du musée. L'institution a pour ambition de conserver et de valoriser le savoir-faire local de la dentelle aux fuseaux. Le parcours des collections montre aux visiteurs la dynamique d'entreprise des manufactures de dentelles, et plus généralement des manufactures liées aux Arts Décoratifs, dans leurs **dimensions créatrices, historiques, ethnographiques et commerciales**. Dès son ouverture en 2007, l'établissement est envisagé comme un **outil culturel moderne et conforme aux réalités rurales de son territoire**. D'un point de vue muséal, l'établissement est perçu comme le futur chef de file d'un réseau de musées locaux dédiés aux savoir-faire, qui n'a cependant jamais vu le jour.

À partir de 2008, des **difficultés de fonctionnement** apparaissent à la suite de l'impossibilité de stabiliser et de développer dans la durée le fonctionnement du musée. S'en suit le départ de l'équipe de direction et de l'équipe scientifique. Les partenaires se retirent du financement croisé, laissant la commune seule assurer le budget de fonctionnement. **Ce coût d'arrêt en plein démarrage du musée a été néfaste tant sur l'appropriation de l'équipement par la population de Retournac que sur le rayonnement du musée.**

Depuis 2020, la municipalité a la volonté de retrouver la vision du premier Projet Scientifique et Culturel, en faisant du musée un outil d'aménagement culturel et touristique au service du territoire. En 2022, le recrutement d'un attaché de conservation du patrimoine sur trois ans, renouvelé en 2025 pour trois années supplémentaires, a permis de mettre en place de nouveaux projets. Les **publics et la conservation des collections** ont été deux axes de travail jugés prioritaires par la collectivité.

La rédaction d'un nouveau Projet Scientifique et Culturel en 2025 a pour objectif de dresser le bilan de ces actions et de mener une réflexion sur les priorités du musée pour les cinq ans à venir.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Présentation du Musée

Chiffres clés

Dates

1994

Acquisition de la manufacture Auguste Experton & Fils

1998

Acquisition de la manufacture Claire Experton & Cie

2007

Fin des travaux - Ouverture du Musée dans sa configuration actuelle

Le lieu

Plus de 1 000 m2

de superficie

dont

900 M2

pour les collections (3 étages) et

150 M2

pour les expositions temporaires

DES LOCAUX PARTAGÉS AVEC LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Fréquentation

5 500

visiteurs par an

Collections

Plus de

450 000

items



UN ATELIER DE DENTELLES

conservé dans son état d'origine

Réseaux sociaux en 2025

1 398

abonnés sur Facebook

694

abonnés sur Instagram

9 200

vues sur le site Internet

L'équipe

4 agents (3,2 ETP)

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Partie 1 : État des lieux et diagnostic

1. Environnement

1.1 La région Auvergne-Rhône-Alpes

Avec ses 8 millions d'habitants, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région la plus peuplée de France. Urbanisée à l'est et rurale à l'ouest, elle présente des paysages contrastés, de la Chaîne des volcans des Puys aux Alpes en passant par les deux métropoles les plus proches de Retournac, Saint-Étienne et Lyon. La mobilité et les échanges économiques sont essentiellement structurés autour de l'axe rhodanien, qui relie la région parisienne, la côte méditerranéenne et les vallées des Alpes.

La région est attractive mais présente de fortes disparités. Les quatre métropoles de Lyon, Saint-Étienne, Grenoble et Clermont-Ferrand concentrent un tiers des habitants, tandis que **d'autres départements demeurent très ruraux, à l'instar de la Haute-Loire**, habitée par seulement 3 % de la population.

Sur le plan touristique, la région Auvergne-Rhône-Alpes est caractérisée par des flux réguliers sur l'ensemble de l'année vers Lyon et les reliefs montagneux (les Alpes et le Massif Central). Certaines destinations sont particulièrement prisées à la période estivale comme l'Ardèche ou la Drôme. Sur le plan muséal, les musées à forte fréquentation sont essentiellement concentrés dans les métropoles, en particulier dans celle de Lyon.

1.2 Le département de la Haute-Loire

Le département de la Haute-Loire est situé dans la partie est du Massif central. Ce territoire rural où domine l'agriculture présente plusieurs types de paysages : des plateaux autour de la Chaise-Dieu, Craponne-sur-Arzon et dans le massif du Devès, des massifs volcaniques tel le massif Mézenc-Meygal, et des zones de vallées encadrant la Loire et l'Allier. Son altitude moyenne est élevée ; près des 2/3 du département dépassent 800 mètres d'altitude.

Avec 228 161 habitants recensés en 2022, la Haute-Loire est **l'un des départements les moins peuplés de France** et se classe 85e sur 101 départements français. La population est concentrée dans les deux aires urbaines du **Puy-en-Velay** et de **Saint-Étienne** (autour de la Route Nationale 88 entre Aurec-sur-Loire et Monistrol-sur-Loire). Si l'est du département est attiré par les départements de la Loire et du Rhône, l'ouest présente plutôt des flux en direction du Puy-de-Dôme.

Le **schéma de développement touristique 2023-2027** définit les grandes orientations du département en matière de tourisme. Plusieurs publics sont ciblés : les familles avec enfants âgés de 3 à 15 ans, les jeunes seniors actifs et les groupes constitués provenant principalement des axes Lyon / Saint-Étienne / Clermont-Ferrand ; Valence / Montpellier / Nîmes / Marseille ; et des villes situées le long de la Loire.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Le schéma repose sur **quatre axes stratégiques transversaux**, déclinés en actions concrètes :

- Axe 1 : maintenir et faire évoluer la filière *Activités de Pleine Nature* ;
- **Axe 2 : valoriser le tissu industriel, agricole, artisanal et gastronome altiligérien par le biais de la création de la *Route des Savoir-Faire*** ;
- Axe 3 : devenir une destination référente en matière de tourisme durable ;
- **Axe 4 : mettre le numérique au cœur de la promotion du tourisme, des patrimoines et des savoir-faire.**

Le Musée des Manufactures de Dentelles est l'un des cinq musées de France du département, avec le musée Crozatier au Puy-en-Velay, le musée de la Paléontologie à Chilhac, le musée des Arts et Traditions Populaires de Lavaudieu et le musée du Fer Blanc Ancien et Moderne à Saint-Arcons d'Allier. Parmi ces cinq établissements, seuls le Musée des Manufactures de Dentelles et le musée Crozatier sont constitués d'une équipe de direction et de médiation professionnelle. La **révision du schéma muséal départemental,** en cours, permettra de redéfinir prochainement les orientations du département en matière de soutien aux musées.

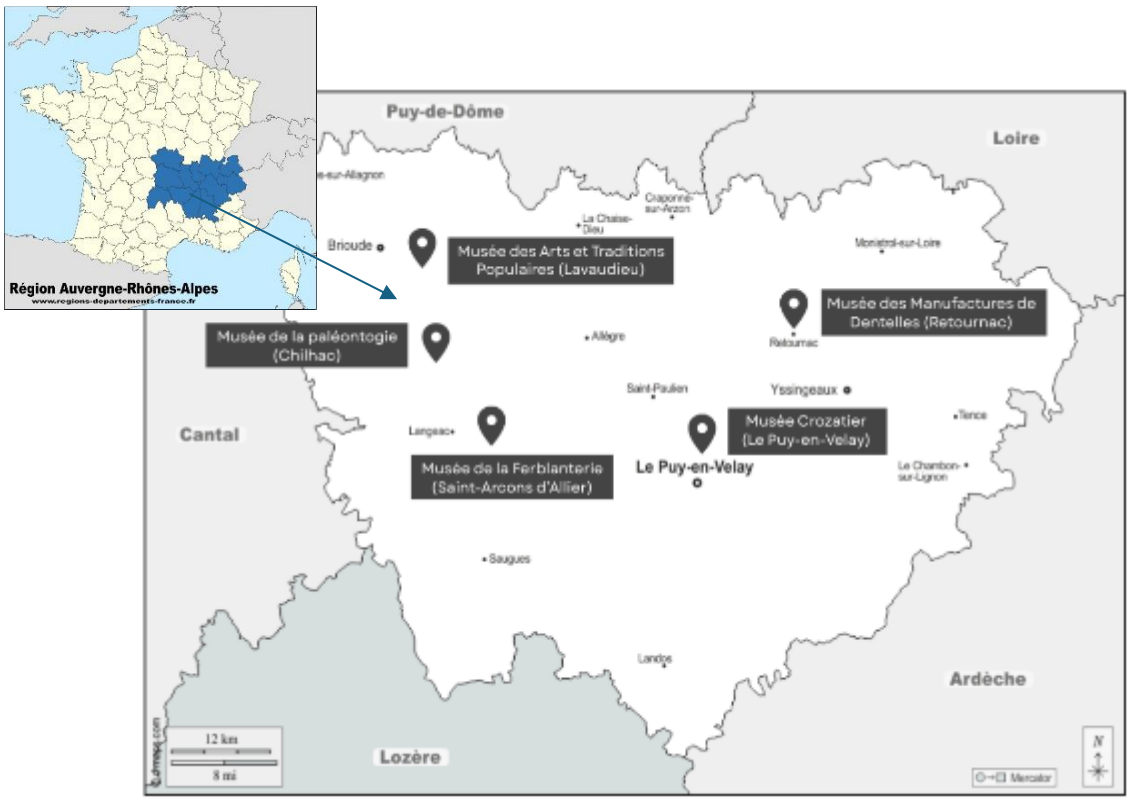

Carte des musées de France dans le département de la Haute-Loire

La création du Musée des Manufactures de Dentelles s'inscrit dans **un réseau de musées associatifs liés à des savoir-faire altiligériens** comme le musée de la Faulx à Pont-Salomon ou l'écomusée La Fabrique à Sainte-Sigolène. Ces musées, très dynamiques dans les années 1980 et 1990, sont aujourd'hui pour la plupart en grandes difficultés ou fermés.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

1.3 La Communauté de Communes des Sucs

La Communauté de Communes des Sucs regroupe sept communes, pour une population totale de 18 332 habitants. Son siège est établi à Yssingeaux, commune la plus étendue (80 km^2) et la plus peuplée (7 380 habitants). Située à environ 12 kilomètres, la commune de Retournac occupe le second rang en termes de population et de superficie.



Territoire de la Communauté de Communes des Sucs

La Communauté de Communes des Sucs est un **territoire attractif** présentant l'un des taux de croissance annuels les plus élevés de la Haute-Loire (0,6 % entre 2016 et 2022)[1], dans un département où la population peine à se développer.

Les sucs, sommets volcaniques caractéristiques de la région du Velay, sont au fondement de l'identité du territoire. Les villes, quant-à-elles, témoignent d'un **équilibre singulier entre ruralité et savoir-faire industriels et artisanaux**, en particulier dans les secteurs du **textile, de la métallurgie et de la plasturgie**.

Sur le plan touristique, la Communauté de Communes des Sucs propose une offre variée d'**activités de plein air**, comprenant de nombreux parcours de randonnée le long de la Via Fluvia[2] ou dans le massif Meygal/Lizieux ainsi que des activités nautiques sur la Loire et le barrage de Lavalette. En 2024, l'offre d'hébergements est évaluée à 9 990 lits[3], répartis entre hébergements touristiques, hôtels, gîtes et autres formes d'accueil de type Airbnb.

[1] Rapport Insee *Populations de références 2022. Evolutions démographiques 2011-2016-2022 Haute-Loire*, janvier 2025.
[2] La Via Fluvia est un itinéraire cyclable de plus de 90 km aménagés à travers la Loire, la Haute-Loire et l'Ardèche. Elle est un aménagement touristique incontournable du territoire.
[3] Rapport *Chiffres-clés du Tourisme Haute-Loire*, 2024, Haute-Loire Attractivité

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Le Musée des Manufactures de Dentelles de Retournac est le seul musée de France de l'intercommunalité. La commune d'Yssingeaux comprend un musée associatif, le Musée des Arts et Traditions Populaires de Versilhac, et un projet de centre culturel intégrant un musée sur le site du Château Michel.

1.4 Retournac

Un territoire rural et industriel

Retournac est une **commune rurale de 3 000 habitants**, située à 30 km du Puy-en-Velay et à 40 km de Saint-Étienne. Elle se trouve dans la vallée en bord de Loire, entourée de plusieurs sucs (le Gerbizon, Artias) et du plateau de la Madeleine. Le bourg culmine à 540 mètres, une altitude relativement basse par rapport au reste du territoire. Retournac présente un microclimat propre à la vallée de la Loire, caractérisé par des températures chaudes l'été et douces en hiver par rapport au reste du territoire.

La commune s'étend sur une vaste superficie de 4 576 hectares, constituée d'un bourg central entouré de nombreux hameaux, de forêts, de zones agricoles et de prairies.



Vue aérienne de Retournac

La commune est à la croisée de plusieurs territoires : le massif du Meygal/Mézenc au sud, le plateau de Craponne/La Chaise-Dieu à l'ouest et la vallée de la Loire au nord-est. Elle bénéficie d'une gare TER sur la ligne Saint-Etienne - Le Puy-en-Velay comprenant en moyenne plus d'une vingtaine de trajets par jour et la possibilité de rejoindre Paris ou Marseille facilement par les correspondances avec le réseau TGV à Saint-Etienne ou à Lyon.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

La présence humaine est ancienne, comme en témoignent des vestiges datant de 15 000 ans.

Les mouvements de population au cours des vingt dernières années ont contribué à transformer la composition de la commune. La **population a augmenté de 30 %**, passant de 2 293 habitants en 1999 à 2 977 en 2021[4].

Cette croissance démographique s'accompagne d'un **vieillissement** de la population. La majorité des nouveaux habitants sont des retraités ou des personnes en fin de carrière, tandis que les effectifs scolaires sont en baisse. Ainsi, les retraités représentent 37,9 % des habitants, contre 16,3 % pour les professions intermédiaires, 14,8 % pour les ouvriers, 12,9 % pour les employés, et seulement 2,6 % pour les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Enfin, environ 25 % des logements sont des résidences secondaires principalement occupées durant la période estivale par des foyers stéphanois ou lyonnais.

Un outil culturel et touristique local

La commune de Retournac bénéficie de **plusieurs atouts touristiques** (piscine extérieure, camping, chemins de randonnées) et **patrimoniaux** (vestiges du château d'Artias), constituant une offre diversifiée et accessible.

Le Musée des Manufactures de Dentelles contribue à l'enrichissement de l'offre culturelle aussi bien en **haute saison** qu'en **basse saison** grâce à une ouverture étendue du 15 mars au 15 décembre. Situé au 14 avenue de la Gare, il **renforce le lien entre le quartier de la gare et le centre-bourg**. Son **parc**, accessible aux horaires d'ouverture du musée, est reconnu comme un lieu de **détente et de promenade**, autant par les habitants que par les visiteurs.



[4] Rapport INSEE paru le 27 février 2024.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Bien que desservie par le train, la commune de Retournac reste en retrait des grands axes de circulation. Elle se situe à environ 10 km de la Route Nationale 88 reliant Le Puy-en-Velay à Saint-Étienne. Cette distance peut constituer un frein à la venue du public.

Les offres de restauration et d'hébergement sont limitées, en dehors des offres de type Airbnb ou le camping municipal, qui accueille des camping-cars durant les mois de juillet et août. La majorité des hébergements touristiques sont des chambres d'hôtes, parfois situées en dehors du centre-bourg et ne pouvant accueillir qu'une à deux personnes. Les établissements à destination des familles ou des groupes restent rares, ce qui freine l'attractivité touristique globale du territoire. Cette situation est accentuée par la baisse progressive au cours des vingt dernières années du nombre de commerces et de restaurants en capacité d'accueillir des groupes.

Les données de l'office de tourisme montrent une **baisse de la fréquentation touristique**. À titre d'exemple, le bureau de Retournac a enregistré une chute du nombre de demandes : de 6 037 en 2008 à seulement 704 en 2024. Si cette évolution s'explique en partie par des changements profonds dans les modes de consommation, elle souligne néanmoins la nécessité de repenser l'offre et les services pour mieux répondre aux évolutions et aux attentes actuelles des visiteurs.

Ainsi, de nouveaux équipements touristiques sont en cours d'aménagement sur les berges de la Loire comme la refonte de la base de loisirs du moulin et la création d'un pont à encorbellement.

2. Présentation du Musée des Manufactures de Dentelles

Le musée nait de l'achat de deux entreprises situées à Retournac : la manufacture Auguste Experton & Fils en 1994 et la manufacture Claire Experton & Cie en 1998.

2.1. Le projet du musée (1994-2008)

En 1994, la commune de Retournac acquiert l'intégralité de la manufacture de dentelles Auguste Experton & Fils, avec le projet d'en faire un musée. L'édifice conserve un atelier de dentelles dans son état d'origine, au moment de la fermeture de l'entreprise dans les années 1970[5], comprenant plus de 400 000 items.

En 1998, le fonds constitutif est enrichi par l'acquisition de la manufacture Claire Experton & Cie. Le bâtiment, construit entre 1913 et 1914 fut le siège de la manufacture de dentelles Experton Frère et Sœur, devenue en 1932 Claire Experton & Cie. La collection contient un riche fonds de modèles de dentelles aux fuseaux et un atelier de dentelles mécaniques, soit environ 50 000 items supplémentaires.

[5] Il est difficile de déterminer précisément la date de fermeture de l'entreprise Auguste Experton & Fils. L'activité décline dès les années 1960, avec un départ progressif des ouvrières et la vente des stocks de dentelles restants pendant plusieurs années.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Les expositions de préfiguration du futur musée débutent dès 1999. Le musée ouvre en 2007 dans l'ancienne manufacture Claire Experton & Cie, après d'importants travaux et l'ajout d'un bâtiment contemporain par l'architecte Claude Tautel. Ce dernier comprend l'espace d'accueil, une salle d'exposition temporaire ainsi qu'un escalier et un ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'ensemble des espaces du musée. Le musée partage les locaux avec la médiathèque, située au dernier étage du bâtiment.



Vue extérieure du Musée des Manufactures de Dentelles, anciennement Claire Experton & Cie, avec l'ajout d'un bâtiment contemporain par l'architecte Claude Tautel

Le bâtiment de l'ancienne manufacture Auguste Experton & Fils est quant-à-lui converti en bâtiment de réserves. L'atelier au 1er étage est conservé tel quel tandis que le rez-de-chaussée est transformé en un espace de stockage des collections.



Vue intérieure de l'atelier d'Auguste Experton & Fils



Vue du rez-de-chaussée d'Auguste Experton & Fils

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Le premier Projet Scientifique et Culturel est validé en 2002. Il définit l'identité du musée non pas comme un espace consacré exclusivement à l'histoire des entreprises Experton, mais comme un **lieu de référence pour comprendre les échanges culturels, techniques et économiques générés par les manufactures de dentelles**. L'institution entend montrer comment la dentelle aux fuseaux, qu'elle soit à la main ou mécanique, s'inscrit dans un système mondialisé :

- **Sur le plan culturel**, à travers les sources d'inspiration et les évolutions de la mode ;
- **Sur le plan technique**, par la transmission des savoir-faire ;
- **Sur le plan économique**, via les échanges et les flux financiers liés au commerce international.

Le projet est **ambitieux** tant sur le plan muséographique (parcours permanent de 1 000 m^2 d'exposition répartis sur trois étages, expositions temporaires de grande qualité, installations coûteuses et modernes[6]) que sur le rayonnement de la structure. Cette ambition est justifiée par la valeur unique de la collection. Le futur établissement est perçu comme un **moteur culturel** :

- Dans le **développement et l'accès à l'offre culturelle du territoire ;**
- Dans le **réseau en construction des musées locaux de savoir-faire**, dont il devait être le chef de file : musée de la Faulx à Pont-Salomon, écomusée la Fabrique à Sainte-Sigolène ;
- Dans le **domaine de la dentelle à l'échelle nationale et internationale** où il se positionnait comme lieu de référence dans le domaine des dentelles anciennes par le biais des colloques, prêts, dépôts, stages d'identification de dentelles anciennes, recherches, acquisitions.

[6] Les coûts de construction du musée des Manufactures de Dentelles, qui s'élèvent à 1 600 €/m^2, sont toutefois à mettre au regard des coûts moyens de construction des musées en France dans les années 1990-2000, qui s'élèvent à 2 500 €-3 000 €/m^2, et les coûts actuels (4 500 €-5 000 €/m^2 en moyenne).

AR Prefecture

043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

LE MUSÉE EN QUELQUES DATES

1899
Création de la manufacture Experton Frères et Sœur par François-Joseph, Claire et Auguste Experton

1903
François Joseph quitte l'entreprise.
Experton Frères et Sœur devient Experton Frère et Sœur

1913–1914
Claire et Auguste Experton fondent un bâtiment au 14 avenue de la gare

1932
Conflit entre Auguste et Claire Experton. Experton Frère et Sœur est scindée en deux nouvelles sociétés :

- Claire Experton & Cie, au 14 avenue de la gare
- Auguste Experton & Fils, rue Jean-Baptiste Ribeyron

VERS 1970
Fermeture de la manufacture Auguste Experton & Fils

1984
Installation d'un atelier de dentelles mécaniques chez Claire Experton & Cie

1994
Acquisition de la manufacture Auguste Experton & Fils

1996
Contrôle de la collection par la Direction des Musées de France

1997
Acquisition de la manufacture Claire Experton & Cie

1999
Premières expositions

2002
Validation du 1er Projet Scientifique et Culturel

2007
Ouverture du musée après travaux :

- le musée est installé dans la manufacture Claire Experton & Cie
- la manufacture Auguste Experton & Fils devient le bâtiment de réserves

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

De **nombreux partenariats** sont noués avec des acteurs culturels, touristiques et scientifiques. La municipalité est activement soutenue par la Société des Amis du Musée créée en 1996. L'association intervient dans de nombreux domaines : acquisitions, formations des agents à la dentelle, animations, recherches scientifiques et publications.

Le musée connait une **période dynamique** :

- Fréquentation en hausse → 4 500 visiteurs en 2007, 8 600 visiteurs en 2009 (le Projet Scientifique et Culturel prévoyait une augmentation progressive jusqu'à 15 000 visiteurs) ;
- Les expositions temporaires et ateliers constituent des offres variées à destination des scolaires et du grand public ;
- De nombreuses acquisitions complètent les collections en particulier dans le domaine des dentelles anciennes et du matériel dentellier.

Le fonctionnement du musée s'effectue par un **financement croisé** sous forme de plans triennaux financés par la Communauté de Communes, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la DRAC. Ce partenariat a permis de financer le fonctionnement de l'établissement à 50 %.

2.2. Les difficultés (2008-2019)

Des **difficultés de fonctionnement** apparaissent en 2008 à la suite de l'impossibilité de stabiliser et de développer le fonctionnement de l'équipement. S'en suit le départ de l'équipe de direction et de l'équipe scientifique. Ce personnel n'a pas été remplacé. Les différents partenaires se retirent du financement croisé, laissant la commune seule assurer le budget de fonctionnement.

Ce coup d'arrêt en plein démarrage du musée a été néfaste tant sur l'appropriation de l'équipement par la population de Retournac que sur le rayonnement du musée.

La fréquentation a brutalement chuté pour se limiter entre 2 000 et 3 500 visiteurs par an, avec un fort pourcentage des visites lors des manifestations gratuites. L'implication exemplaire de l'équipe d'accueil et de médiation a permis la reprise de certaines manifestations comme les Journées Européennes des Métiers d'Art.

Le concept initial du musée reste perceptible dans le parcours permanent mais les difficultés de fonctionnement ont été un frein à son application dans les autres domaines (expositions temporaires, animations, recherches scientifiques, publications).

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

2.3. Une nouvelle dynamique (depuis 2020)

Depuis 2020, la municipalité a la volonté de retrouver la vision du premier Projet Scientifique et Culturel, en faisant du musée un **établissement culturel et touristique moteur au service du territoire**. En 2022, une convention triennale de partenariat signée avec la DRAC a permis le recrutement d'un attaché de conservation du patrimoine.

Deux axes de travail ont été jugés prioritaires :

- **Les publics,** par des actions de médiation et de valorisation du musée, la mise en place de nouveaux partenariats, le développement du sentiment d'appropriation du musée par les habitants de Retournac et l'augmentation de la fréquentation ;
- **La conservation des collections**, par la mise en œuvre d'un programme d'amélioration des conditions de gestion des fonds.

La mise en place d'une nouvelle communication et de nouvelles animations ont permis une augmentation de la fréquentation, qui atteint ou avoisine les 5 500 visiteurs en 2023 et en 2024.

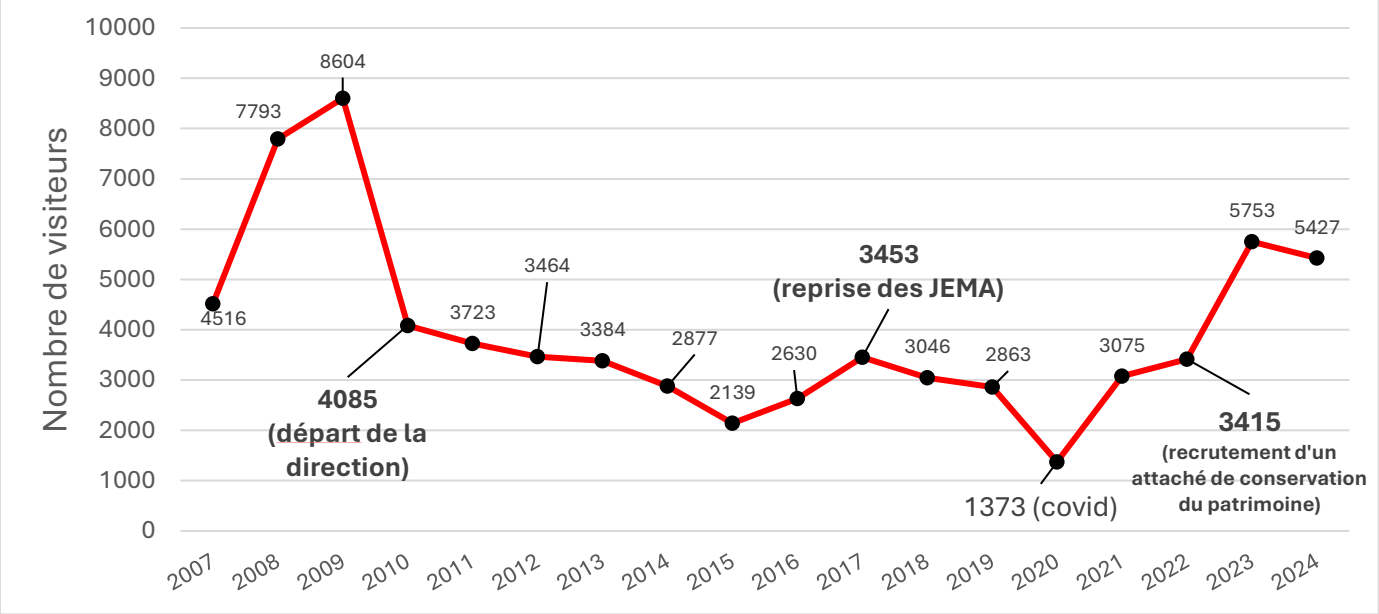

Evolution de la fréquentation

L'histoire du musée se déroule en trois phases :

- De 1994 à 2008 : période dynamique, préfiguration et réalisation du projet du musée ;
- De 2009 à 2019 : absence de direction, difficultés ;
- Depuis 2020 : recrutement d'une direction, volonté de faire du musée un outil d'aménagement culturel et touristique de la commune et du territoire (priorités concentrées sur les publics et la conservation des collections).

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

3. Les collections

3.1. Un fonds constitutif cohérent et documenté

Le fonds constitutif du musée est composé de deux ensembles :

- L'entier contenu de la **manufacture de dentelles Auguste Experton & Fils**, soit environ 400 000 items. L'édifice a conservé un atelier de dentelles dans son état d'origine, au moment de la fermeture de l'entreprise dans les années 1970. **Cet ensemble absolument unique fait la spécificité du musée de Retournac.**
- La **manufacture de dentelles Claire Experton & Cie**, qui complète ce premier fonds et l'augmente d'un atelier de dentelles aux fuseaux mécaniques, soit environ 50 000 items supplémentaires.

Les deux ensembles sont complémentaires car ils **proviennent de la manufacture Experton Frère & Sœur**, fondée par Claire et Auguste Experton en 1903, avant le partage de l'entreprise en 1932 en deux nouvelles sociétés.

Plusieurs pièces remarquables sont conservées, comme les deux cent vingt-quatre études à la gouache de motifs de châles dits « vernis cachemire » (1815-1845) ou les recueils d'échantillons de soieries datés du XIXe siècle, qui servaient de sources d'inspiration pour les dessinateurs. De nombreux modèles de dentelles sont singularisés par leur grande qualité. Enfin, l'atelier de dentelle mécanique présente une importante typologie de métiers circulaires.



Modèle de palmette pour châle cachemire, gouache sur papier vernis, entre 1815 et 1840, inv. AEF.13.5.53



Aube, lin, dentelle aux fuseaux, Manufacture Auguste Experton & Fils, Retournac, XXe siècle, inv. AEF.8.3.187



Atelier de dentelles mécaniques, fonds Claire Experton & Cie

En plus de son **aspect qualitatif**, le fonds constitutif est singularisé par une **importante quantité d'items,** environ 450 000 pièces pour 80 000 modèles de dentelles différents. Outre

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

les modèles des fabriques Experton, le musée conserve un ensemble de 40 000 modèles de l'une des plus importantes manufactures du XIXe siècle, l'entreprise Surrel Frères de Craponne-sur-Arzon, dont une partie a été achetée par Auguste Experton en 1941.

Le fonds d'archives des entreprises Experton participe également à la cohérence du fonds. Il comprend 40 mètres linéaires de documents relatifs à l'achat de matières premières, aux fiches de paies des ouvrières, aux correspondances clients et aux archives fiscales.

Si les collections publiques d'arts décoratifs ont le plus souvent été constituées progressivement au gré d'acquisitions décontextualisées de leur environnement, l'originalité du Musée des Manufactures de Dentelles réside dans la conservation d'entreprises dont le contenu est parvenu presque intact.

Les manufactures Experton sont archétypales des manufactures de dentelles à la main et mécaniques du Velay. Par son aspect qualitatif, la collection inscrit la production dentellière de Haute-Loire parmi les arts décoratifs. Par son aspect quantitatif, elle constitue un outil mémorial du travail et illustre le développement industriel de ces productions à l'échelle mondiale.

3.2. Des acquisitions qui complètent le fonds constitutif

Les acquisitions entre 1992 et 2012

Les priorités d'acquisition définies dans le premier Projet Scientifique et Culturel concernaient :

- Les **dentelles anciennes d'origine européenne et l'iconographie de leurs usages**, avec pour objectif de créer et de compléter la première section du musée consacrée à l'Histoire européenne des dentelles ;
- Les **objets et les documents d'arts décoratifs**, sources d'inspiration des dessinateurs ;
- Les **objets et documents relatifs aux usages des dentelles** ;
- Les **objets relatifs à la chaîne opératoire de production des dentelles** (carreaux, fuseaux, etc.).

Plusieurs acquisitions importantes ont enrichi les collections :

- Quelques pièces anciennes exceptionnelles comme le tableau *La Fillette à la Rose* en 2005, l'antependium du XVIe siècle en 2006 ou le Gros Point de Venise en 2007 ;
- Les acquisitions Dumas en 2002 et Surrel en 2007, constituées de plusieurs centaines de dessins sur calques, cartons piqués et dentelles provenant de manufactures locales ;
- L'intégralité de la collection privée de Mme Rocherieux en 2005 comprenant plusieurs centaines d'objets relatifs au matériel de la dentellière (carreaux, tours à bobiner les fuseaux, fuseaux, épingles, plioirs à dentelle) ainsi que des dentelles et des documents iconographiques.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Ces acquisitions représentent un total de **plusieurs dizaines de milliers de pièces**. Il est difficile de dénombrer avec certitude le nombre d'objets du fait de leur inventaire par lot ou par contenant.



La Fillette à la Rose, huile sur toile, Ecole Française, vers 1600, inv. 2005.1.1



Carreau de dentellière, bois, paille et toile cirée, entre le 4e quart du XIXe et le 1er quart du XXe siècle, inv. 2005.2.7

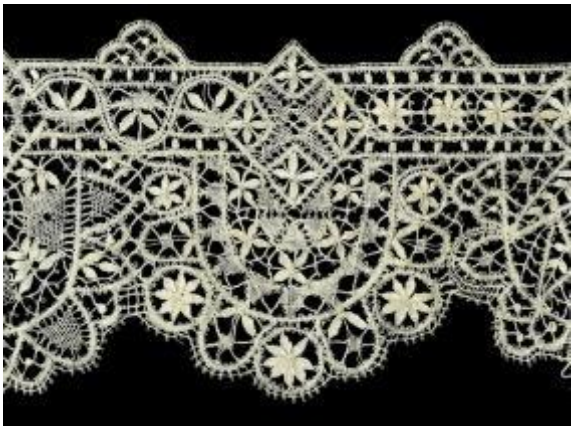

Détail d'un chemin de table, lin, dentelle aux fuseaux, Manufacture Surrel Frères, Craponne-sur-Arzon, 2de moitié du XIXe siècle, inv. 2007.7.1



Gros Point de Venise, lin, dentelle à l'aiguille, Italie, 2de moitié du XVIIe siècle, inv. 2005.11.2

Dans les années 1990, un **travail ethnographique** a été entrepris auprès de dentellières et d'anciens employés des manufactures Experton. Le recueil de témoignages oraux a accompagné des collectes d'objets et de documents iconographiques renseignant sur le fonctionnement des manufactures et sur la fabrication à domicile des dentelles.

Ce travail a été mené par le personnel du musée à l'initiative de la Société des Amis du Musée, à qui appartient encore les témoignages audios. Leur utilisation soulève plusieurs problématiques du fait de l'absence de conventions concernant leur usage.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Les acquisitions entre 2012 et 2025

Le départ de l'équipe scientifique au début des années 2010 a conduit à l'arrêt progressif des budgets d'acquisition.

Entre 2012 et 2022, plusieurs centaines d'objets ont été donnés par des particuliers et par la Société des Amis du Musée. Ces donations n'ont pas toujours respecté la politique d'acquisition du Projet Scientifique et Culturel et n'ont, pour la plupart, pas été inventoriées ni passées en commission régionale d'acquisition[7]. Au regard de la quantité d'objets et de l'intérêt patrimonial varié de ces derniers, il a été décidé en concertation avec la DRAC de répartir les acquisitions en 3 catégories[8] :

- **L'inventaire**, soumis à la réglementation des Musées de France, qui comprend : le fonds constitutif, les objets présentant un numéro d'inventaire, les dentelles remarquables et le matériel de la dentellière, de la manufacture ou les documents graphiques caractérisés par leur unicité ou relevant d'un intérêt patrimonial ;
- **Le fonds documentaire** : ouvrages, cartes postales, photographies, documents graphiques et archives autres que celles du fonds constitutif ;
- **Le matériel divers** : matériel dentellier ou de la manufacture ne représentant pas d'intérêt patrimonial majeur, exemplaires identiques de pièces inscrites à l'inventaire. **Ces pièces peuvent être ponctuellement utilisées dans le cadre d'ateliers de médiation, de résidences d'artistes, comme produits boutiques ou pièces de rechanges pour les métiers mécaniques.**

L'année 2024 a marqué le retour d'un budget d'acquisition, avec l'achat de quatre registres de modèles provenant de la manufacture Experton Frère et Sœur.

La politique d'acquisition menée entre 1992 et 2012 a permis de compléter les fonds des manufactures Experton et de créer de nouveaux ensembles, à l'instar de la section consacrée à l'Histoire européenne des dentelles. La collecte de témoignages documente et recontextualise ces objets, mais reste problématique en l'absence de conventions signées.

Entre 2012 et 2025, les acquisitions ont été majoritairement constituées de dons, parfois en dehors de la politique d'acquisition et rarement inventoriées. Un classement en trois catégories a été établi avec la DRAC pour mieux gérer ces fonds : inventaire, fonds documentaire et matériel divers.

[7] Les donations de la Société des Amis du Musée ont fait l'objet d'une régularisation en Commission Scientifique Régionale d'Acquisition en 2023.
[8] Voir Annexe 1 : Protocole – Acquisitions et inventaire

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

3.3. Inventaire et récolement des collections

L'inventaire

Les collections du musée sont conservées dans **3 sites** :

- La manufacture Claire Experton & Cie, qui comprend les espaces d'exposition, les bureaux et le centre de documentation du musée ;
- La manufacture Auguste Experton & Fils (à 600 m du musée) : le premier étage est constitué de l'atelier conservé en l'état tandis que le rez-de-chaussée a été transformé en espace de réserves des collections ;
- Le hangar Bortoloto (à 800 m du musée) : bâtiment municipal comprenant un espace dédié au stockage des collections du musée.

Deux **pré-inventaires des collections**[9] permettent d'appréhender les objets provenant des manufactures Experton. Les documents ne dressent pas une liste exhaustive des pièces mais proposent une présentation générale des collections en citant les types d'objets par localisation.



Commune de Retournac

Le Projet Scientifique et Culturel définit les orientations en matière d'inventaire. Il est spécifié que chaque item doit être coté puis doté d'une fiche d'inventaire informatisée au gré des chantiers de collections, des rotations du parcours permanent ou des recherches documentaires en vue d'une publication ou d'une exposition. Le logiciel Micromusée de la société Mobydoc, alimenté entre 2000 et 2012, a fait office d'inventaire jusqu'en 2023.

[9] YTHIER, B., *Pré-inventaire des collections, Ancienne manufacture de dentelles « Auguste Experton & Fils »*, 1995.
YTHIER, B., *Acquisition des collections de la manufacture de dentelles « Claire Experton & Cie »*, 1998.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Les statuts des fonds constitutifs diffèrent selon les ensembles :

- La totalité du contenu de la manufacture Auguste Experton & Fils relève de l'inventaire réglementaire des Musées de France ;
- Seule la partie du fonds de la manufacture Claire Experton & Cie acquise à l'aide du Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM) appartient à l'inventaire réglementaire. Les pièces restantes sont considérées comme du matériel divers. Le pré-inventaire manque parfois de précision quant-au statut de certains objets, ce qui complique les missions d'inventaire et de récolement.

La nature inhabituelle de la collection et le manque de moyens humains et financiers ont rapidement conduit à créer des **notices simplifiées se rapportant à un lot ou à un contenant**, en particulier pour les cartons piqués et les échantillons de dentelles[10]. Ces notices compliquent les recherches dans les bases de données et ne permettent pas de dénombrer avec exactitude le nombre d'objets inventoriés.

Un travail considérable d'inventaire et de conditionnement a été mené entre 1990 et 2012. En juillet 2025, la base de données comprenait 23 555 notices informatisées, correspondant à :

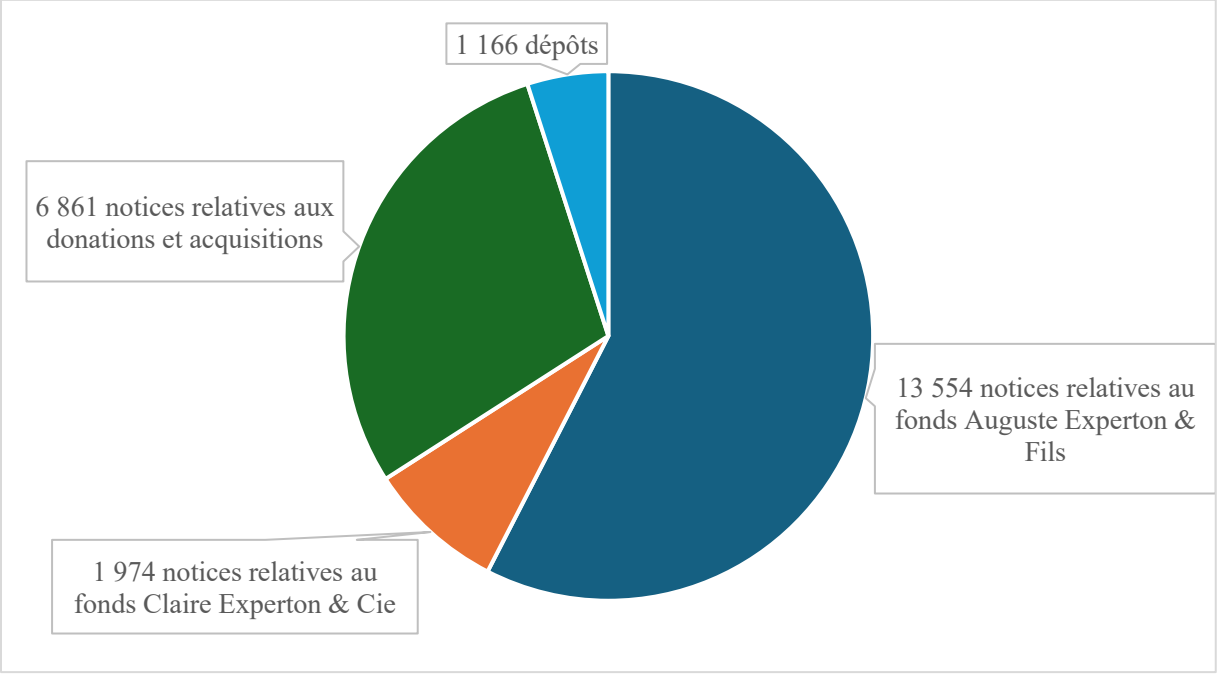

Nombre de notices informatisées

Aucune notice n'a été versée dans un registre ou diffusée sur Joconde. **De nombreuses fiches sont à compléter,** en particulier concernant les points de dentelles et les motifs représentés[11].

[10] Certains échantillons de dentelle sont inventoriés pièce par pièce, d'autres par lots, et d'autres par contenants.
[11] Ces données sont particulièrement utiles dans le cadre de recherches pour la création de pochettes de modèles de dentelles, la rotation des pièces exposées ou pour établir des liens entre les pièces d'un même modèle (calque, carton, dentelle).

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

L'absence de responsable scientifique des collections entre 2012 et 2021 a conduit à l'interruption du travail d'inventaire pendant près d'une dizaine d'années. Afin de faciliter l'informatisation des collections, il a été fait le choix en 2023 de transférer la base de données sur Webmuseo. Le nouveau logiciel, full web, facilite l'accès à l'inventaire et le travail sur les collections depuis les différents sites du musée. La rédaction d'une charte de saisie et d'un protocole d'acquisition facilite ces opérations.

Les archives provenant du fonds constitutif ont été inventoriées seulement en partie, de même que certaines cartes postales, contrairement aux préconisations actuelles du ministère de la Culture.

Les objets conservés dans l'atelier d'Auguste Experton et le hangar dit Bortoloto ne sont pas encore inventoriés ni conditionnés, à l'exception des meubles de l'atelier, qui possèdent un numéro d'inventaire mais qui n'ont pas de notices informatisées.



Manufacture Auguste Experton & Fils, 1er étage, atelier conservé « intact »

Il n'existe pas de document récapitulatif listant précisément le nombre et la localisation des objets classés dans la catégorie « matériel divers » et utilisés dans le cadre d'ateliers de médiation, de résidences d'artistes, comme produits boutiques ou pièces de rechanges pour les métiers mécaniques.

Les ouvrages et les archives relatifs à la catégorie « fonds documentaire » sont conservés au centre de documentation et répertoriés sur le logiciel Registar. Leur catalogage n'est pas terminé.

Les collections sont photographiées et numérisées par l'équipe du musée à l'aide de téléphone portable ou de scanner. La majorité des notices informatisées possède une image (15 806 notices sont reliées à un visuel contre 7 745 notices sans visuel).

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Le récolement des collections

Le musée n'a pas participé au premier récolement décennal (2006-2015), l'équipe ayant privilégié la finalisation de l'inventaire, condition préalable à toute opération de récolement.

Il n'a pas non plus pris part au début du second exercice de récolement décennal (2016-2025) en raison d'absence de régisseur ou de chargé des collections. Un plan de récolement a été rédigé et validé en 2023[12], permettant un démarrage **en 2024. A cette date,** le récolement a été priorisé sur l'inventaire, le contexte ayant évolué : en plus de **la vérification de la présence du bien, il permet un bilan sanitaire des objets**, rendu nécessaire par l'absence de régisseur, et une estimation du volume d'objets restant à inventorier.

En 2024 et 2025, plus de 7 500 pièces ont été récolées.

Le logiciel Webmuseo fait office d'inventaire. Selon leur nature, les pièces sont inventoriées à l'unité, par lot ou par contenant, ce qui accélère le travail d'inventaire mais complique les recherches sur la base de données.

L'inventaire n'est pas terminé. Le récolement décennal, qui n'a débuté qu'en 2024, est essentiel pour vérifier les localisations des pièces, effectuer un bilan sanitaire et déterminer le volume d'objets restant à inventorier.

Malgré la nécessité de ces missions, le temps alloué aux opérations d'inventaire et de récolement reste restreint du fait du manque de personnel entièrement dédié à la gestion des collections.

3.4. La conservation préventive

Les collections du musée sont essentiellement constituées de textiles et de documents graphiques. Leur nombre très élevé et leur fragilité imposent un mode de fonctionnement proche du traitement des collections industrielles et archéologiques.

L'arrêt des missions de conservation préventive et curative

Le Projet Scientifique et Culturel incluait un programme en conservation préventive. Le départ de la régisseuse en 2012 a conduit à un fort **ralentissement de ces missions.** La rotation des collections, les relevés climatiques et les dossiers de restaurations se sont interrompus.

Les agents d'accueil et de médiation sont formés au dépoussiérage[13] et au conditionnement des collections mais n'ont pas toujours eu les moyens financiers et humains de mener à bien ces activités. En 2014, une mission d'évaluation en conservation préventive conduite par le Centre

[12] Voir Annexe 2 : Plan de récolement décennal
[13] Le dépoussiérage et le nettoyage des vitrines de parcours des collections est effectué tous les ans pendant la fermeture hivernale.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

de Recherche et de Restauration des Musées de France à la demande de la DRAC[14] a dressé un constat alarmant de l'état sanitaire des collections. Ce constat s'est retrouvé confirmé en 2016 lorsque les collections du hanger dit Bortoloto ont été classées « collections en péril » par le Haut Conseil des Musées de France[15].

Les relevés climatiques ont repris depuis 2022. Les résultats font état de **conditions de conservation relativement saines, malgré d'importantes variations de température et d'humidité relative** :

- La manufacture Claire Experton & Cie, qui abrite aujourd'hui les salles d'exposition du musée, présente des problèmes liés à l'ancienneté des fenêtres. Leur mauvaise isolation engendre d'importants coûts de chauffage et de fortes variations de température et d'humidité relative, sauf dans les espaces équipés de traitements d'air. Des infiltrations d'eau sont fréquemment constatées, notamment dans les espaces de circulation du rez-de-jardin et la salle d'exposition temporaire. Les bétons sont vieillissements et présentes parfois des fissures.
- La manufacture Auguste Experton & Fils souffre également d'une isolation insuffisante, entraînant des variations importantes de température. Des déshumidificateurs permettent toutefois de réguler l'humidité relative.
- Le hangar dit « Bortoloto » est dépourvu de matériel de mesure ou de contrôle de l'environnement.

Des ensembles mélangés soumis à des facteurs de dégradation



Manufacture Auguste Experton & Fils, 1er étage, bureau

Plusieurs salles du bâtiment Auguste Experton et du hangar Bortoloto présentent un **amoncellement de pièces** contenues dans des cartons acides ou des sacs poubelles, résultat de déménagements successifs menés dans l'urgence au cours de l'hiver 2014. Ces objets entassés dans des espaces non aménagés et dans de mauvais conditionnements sont **soumis à des facteurs de dégradation**.

Le déménagement de 2014 a également entrainé un mélange des différents fonds d'archives des manufactures d'Auguste et de Claire Experton. Un bref chantier des collections a été mené en 2023 à l'aide des Archives Départementales de la Haute-Loire, pour déplacer les archives dans un espace sain et effectuer un

[14] Voir Annexe 3 : Rapport relatif à la Mission d'évaluation en conservation préventive au musée des Manufactures de Dentelle de Retournac, 28 et 29 janvier 2014.
[15] Voir Annexe 4 : Avis du Haut Conseil des musées de France, NOR : *MCCC1616466V*

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

premier tri. Un second chantier de conditionnement et de classement permettra de redéfinir les ensembles et de procéder à l'inventaire des fonds non encore inventoriés.

Un tri s'impose entre les objets relevant de l'inventaire et les ensembles non identifiés, qui permettra à terme de redéfinir les limites des collections et de déclasser certaines pièces qui intégreront alors le fonds documentaire.

Le hangar Bortoloto est un bâtiment municipal partagé entre plusieurs services de la mairie et des associations de Retournac. L'espace dédié aux collections du musée est séparé par une grille fermée à clé mais il est un axe de circulation pour accéder aux ateliers de menuiserie de la commune. Outre le risque de dégradation et de contamination causée par la poussière dégagée par le bois, les agents utilisent une partie de l'espace pour y entreposer des éléments de menuiserie, déplaçant et entassant les collections.





Hangar dit Bortoloto

Les chantiers de collections

La présence d'une régisseuse à plein temps durant les années 2000 a permis de mettre en œuvre un suivi régulier de l'environnement et de nombreux chantiers des collections.

Aujourd'hui, les missions liées à la conservation préventive sont assurées par l'attaché de conservation et les agents du patrimoine, qui ne peuvent y consacrer qu'une **part limitée de leur temps.**

Deux **chantiers de collections** ont été menés en 2017 et en 2023 en collaboration avec la DRAC et des étudiants en Master 1 Conservation Préventive à Sorbonne Université et en Conservation-Restauration à l'Institut National du Patrimoine. Ces interventions ont permis de **dresser un état des lieux des réserves et de formuler un ensemble de préconisations** visant à améliorer les conditions de conservation des œuvres.

En 2024, un important travail de tri a été entrepris dans le garage jouxtant le musée. Cet espace de stockage abritait des tissus et des dentelles mécaniques. Ce chantier participatif a permis de définir une méthodologie de tri et de conditionnement adaptée aux contraintes spécifiques de l'équipe, aidée par les bénévoles de la Société des Amis du Musée.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025



Tri du garage dans la cour du musée, avant (décembre 2023) et après rangement (mars 2024)

Les chantiers de restauration

Si plusieurs objets ont bénéficié de restauration dans les années 2000, il n'existe plus depuis 2012 de ligne budgétaire dédiée à la restauration des collections.

Le récolement du parcours permanent a mis en évidence la présence de pièces présentant des dégradations dues à une exposition prolongée, comme des pertes de couleur à cause de la lumière. D'autres objets présentent des dégradations résultant de leur utilisation. C'est le cas des registres de modèles, utilisés par les dessinateurs, qui présentent d'importantes traces d'usure.



Carton piqué exposé de 2007 à 2025



Registre de modèles

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

A l'heure actuelle, le programme de conservation préventive du premier Projet Scientifique et Culturel ne peut plus être respecté par manque de moyens. Plusieurs ensembles sont conservés dans des conditions qui entrainent leur dégradation.

Cette situation souligne la nécessité de redéfinir les priorités et les moyens alloués à la préservation des collections à court, moyen et long terme.

Plusieurs chantiers de collection ont été mis en place, permettant de définir une méthode répondant aux contraintes de l'équipe.

Sécurité et sûreté

Les espaces sont équipés d'alarmes incendie, d'issues de secours, de portes coupe-feu et d'extincteurs, dont la maintenance est assurée annuellement. **Il n'existe pas de plan de sauvegarde des biens culturels.**

Le musée est équipé d'une alarme anti-intrusion, de même que le bâtiment de réserves. L'alarme de ce dernier a été remise en service en 2022, après avoir été pendant plusieurs années défectueuse. Le hangar Bortoloto ne possède pas d'alarme anti-intrusion.

4. Actions culturelles et médiation

4.1. La politique des publics et la fréquentation

Rajeunir le public, fidéliser le public local et le tourisme de proximité

La connaissance des visiteurs du musée et des publics potentiels s'effectue par :

- Les échanges entre le public et les agents d'accueil ;
- L'analyse statistique des données du logiciel de billetterie, incluant la provenance géographique des visiteurs et les moyens par lesquels ils ont eu connaissance du musée. Ces données sont recueillies depuis 2023 ;
- L'exploitation des données fournies par la Communauté de Communes des Sucs et le département de la Haute-Loire.

Les publics prioritaires ciblés par le premier Projet Scientifique et Culturel étaient :

- Les **habitants du territoire** (Commune de Retournac, Communauté de Communes des Sucs, Communauté de Communes de Rochebaron) ;
- Les **publics touristiques**, comprenant d'une part le tourisme de proximité (stéphanois et lyonnais) et d'autre part le tourisme national et international de passage (Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Suisse) lié à de grands pôles régionaux comme Le Puy-en-Velay ou La Chaise-Dieu.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Ces publics correspondent en partie à la stratégie établie en 2022, à savoir :

- **Fidéliser et rajeunir le public local**, par le biais d'une communication repensée et d'activités à destination des scolaires et des familles ;
- **Développer un tourisme de proximité** en visant en priorité l'ouest du département de la Haute-Loire, la Loire, le Puy de Dôme et le Rhône.

Les chiffres de fréquentation des années 2010 ne permettent pas de définir l'origine des visiteurs. Depuis 2023, une étude menée en interne démontre **la part importante du public local et du public touristique de proximité**. Ces chiffres sont relativement similaires à ceux des touristes sur le territoire de la Communauté de Communes.

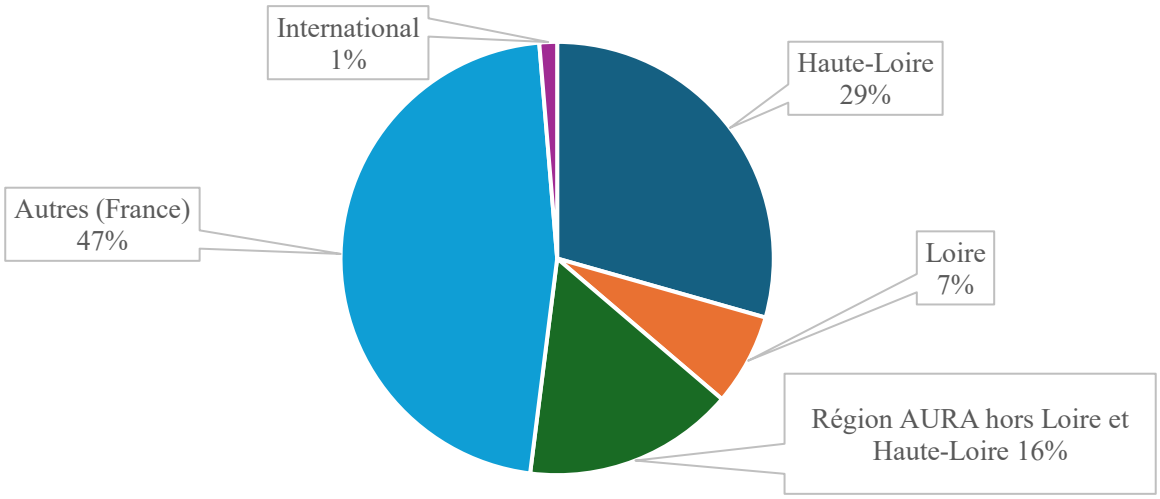

Provenance géographique des visiteurs en 2024

Concernant les catégories des visiteurs, près d'un tiers du public se rend au musée lors des manifestations gratuites. Les scolaires représentent 10 à 20 % des visiteurs selon les années. Enfin, le public individuel est féminin et relativement âgé.

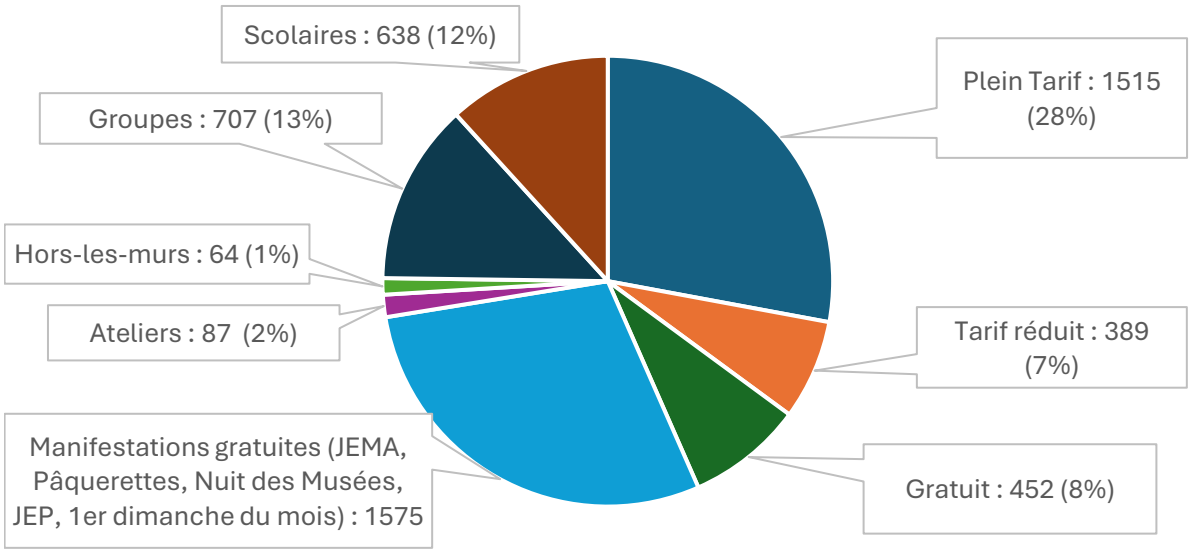

Profil des visiteurs en 2024

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Horaires d'ouverture et politique tarifaire

Le musée est ouvert **tous les jours entre le 15 mars et le 15 décembre**, de 14h à 18h, et jusqu'à 19h en juillet et en août. Cette large période d'ouverture a pour avantage de faciliter la venue du public local et du public touristique en dehors de la saison estivale. Mais il se révèle parfois un frein à la bonne continuité du service, du fait d'un personnel restreint.

La politique tarifaire (5 € plein tarif, 3,5 € tarif réduit) semble convenir au public. Toutefois, les tarifs sont nombreux et parfois contradictoires. Ainsi, la visite du musée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans en visite individuelle mais payante dans le cadre scolaire.

Le service éducatif

Le service éducatif est assuré par deux adjoints du patrimoine. **Le cahier d'activités pédagogiques**[16] **propose plusieurs thématiques adaptées à chaque niveau**. Chaque année, de **nouvelles animations en lien avec les expositions temporaires renouvellent l'offre**. Les ateliers prennent place dans une salle pédagogique dédiée à l'intérieur du bâtiment, ainsi qu'à l'accueil du musée, du fait de groupes de plus en plus importants en nombre d'élèves. Le parc offre un espace de détente et un lieu pour les repas à la belle saison.

L'implantation du musée en zone rurale complique la venue des scolaires en dehors des écoles de Retournac. Les horaires de train ne coïncident pas toujours avec les horaires d'école. L'augmentation du coût des transports est un frein à la venue des classes ou conduit à une recherche de rentabilité. Ainsi, il arrive de plus en plus fréquemment que les scolaires se rendent au musée par bus de 50 enfants sur la journée entière. Le musée n'est pas adapté pour recevoir autant d'élèves : la salle pédagogique est trop petite et mal insonorisée et les agents de médiation ne sont pas assez nombreux.

Concernant les écoles de Retournac, le manque d'intérêt de certains enseignants et la difficulté à faire venir le collège sont à déplorer, malgré la gratuité des manifestations pour l'ensemble des scolaires de la commune.

La Communauté de Communes des Sucs bénéficie d'une convention territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle. Le musée est amené à travailler ponctuellement avec les artistes en résidence sur le territoire.

Depuis plusieurs années, le musée mène des actions en faveur d'un rajeunissement et d'une fidélisation du public local, tout en développant le tourisme de proximité. L'analyse des publics montre une majorité de visiteurs locaux ou régionaux, avec peu de touristes internationaux. La fréquentation repose en partie sur les manifestations gratuites et les scolaires, bien que leur venue soit freinée par des problèmes logistiques. Enfin, les horaires d'ouverture ne sont plus adaptés par manque de moyens.

[16] Annexe 5 : Extrait du cahier d'activités pédagogiques Croqmusée 2024-2025

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

4.2. Un parcours des collections moderne mais à améliorer

Le parcours des collections

Le parcours des collections, **chrono-thématique**, comprend près de **1 000 m² d'exposition** :

- La visite débute par une section consacrée à une « **Histoire européenne des dentelles** », de l'apparition des premières pièces au XVIe siècle jusqu'à nos jours. Certaines dentelles anciennes font de la collection un pôle incontournable dans le domaine des musées textiles en Europe ;
- Au même niveau, la partie « **Les dentellières** » relate le quotidien des femmes pendant la première moitié du XXe siècle. Les objets sont rythmés par des paroles d'anciennes dentellières recueillies à l'occasion d'enquêtes orales menées de 1996 à 2001 auprès des dernières dentellières du territoire ;
- Au rez-de-chaussée, « **Le Grand Atelier** » décrit les différentes étapes de production d'une dentelle ;
- La section « **Le Dessinateur** » présente l'activité liée à la création des dessins et les sources d'inspiration ;
- Au rez-de-jardin, la section « **Les métiers mécaniques** » expose les machines circulaires conservées à leur emplacement d'origine ;
- La dernière partie, « **Les productions** », montre des pièces à la main et mécaniques issues des manufactures de Haute-Loire, de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe siècle.

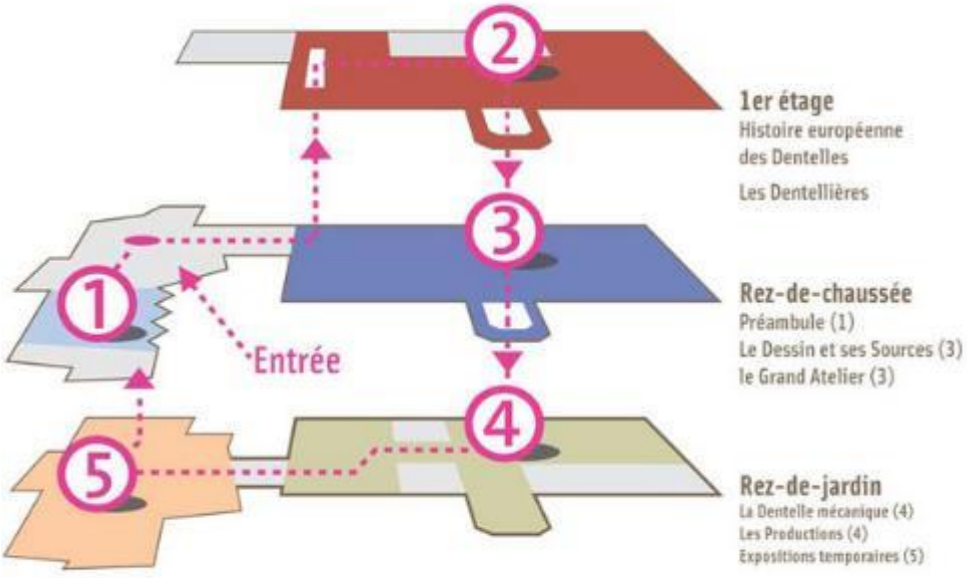

Plan du musée

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025



Section Le grand atelier

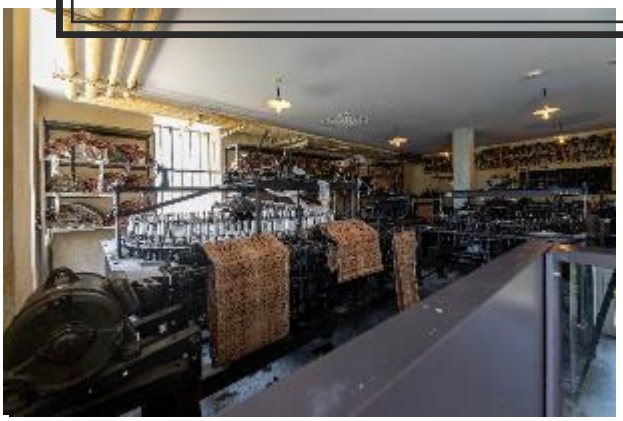

Section Les métiers mécaniques



Section Histoire européenne des dentelles



Section Les Dentellières

Un bâtiment contemporain dessiné par l'architecte Claude Tautel a été juxtaposé à l'ancienne manufacture. Il abrite **l'espace d'accueil du musée, une salle d'exposition temporaire** ainsi qu'un escalier et un ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'ensemble des espaces du musée.



Bâtiment contemporain

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Le parcours est apprécié par les visiteurs, qui louent une **scénographie moderne et esthétique, qui n'a pas vieilli**. Néanmoins, les échanges avec le public font ressortir :

- **Une absence d'introduction** à l'histoire du bâtiment. Les visiteurs ne comprennent pas toujours qu'ils sont dans une ancienne manufacture de dentelles. Un dépliant remis à l'accueil a permis de mettre en place une solution temporaire efficace et peu coûteuse.
- La **1re section consacrée à l'histoire européenne des dentelles apparait complexe** pour les non connaisseurs, du fait d'explications insuffisantes sur les techniques et les styles. Certains publics éprouvent un manque d'intérêt, préférant des informations sur l'histoire locale et la manufacture davantage qu'un propos général sur la dentelle.
- Les **publics minoritaires sont peu représentés** : les textes de salle et les cartels ne sont pas traduits en langue étrangère, il n'y a pas de livret de visite en FALC (Facile à lire et à comprendre). Toutefois, un livret de visite spécialement conçu pour les enfants est proposé aux familles.
- La dernière section du musée, qui suit l'atelier de dentelles mécaniques, est souvent déroutante pour le public, qui pense souvent qu'il ne s'agit que de dentelles mécaniques et non de productions à la main.
- Le **parcours du musée aborde peu la dentelle du XXIe siècle**, alors que les expositions temporaires d'art contemporain sont nombreuses.



Section Les productions

Des outils de médiation obsolètes

Des outils de médiation numériques variés se trouvent dans les différents espaces du parcours. Ils comprennent des jeux, des bases de données et des films. L'absence de maintenance des logiciels a conduit à **l'obsolescence technique de plusieurs jeux et bases de données**, qui ne sont plus compatibles avec les nouvelles versions de Windows. Plusieurs ordinateurs sont hors-service ou inutilisables.

Les outils numériques qui fonctionnent encore sont esthétiquement démodés.

Enfin, le **parcours n'a pas évolué depuis l'ouverture du musée en 2007** et n'intègre pas les dernières recherches scientifiques sur la dentelle.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Certaines sections du parcours, bien qu'agrémentées d'outils de médiation numériques et manuels, seraient à retravailler pour une compréhension plus complète du propos et favoriser l'inclusion de tous les publics.

4.3. Une programmation culturelle riche et variée

Un taux de satisfaction élevé malgré la persistance des clichés qui freinent la venue de nouveaux publics

Les échanges avec les visiteurs révèlent un **taux de satisfaction élevé,** qui s'explique en partie par une surprise positive et l'écart important entre l'idée préconçue qu'ils se font du musée et l'expérience de visite. Le défi réside dans la nécessité de déconstruire les idées reçues qui freinent la venue de nouveaux publics, parmi lesquelles :

- **Le nom du musée**, souvent abrégé en *musée de la dentelle* : nombreux sont les visiteurs qui s'attendent à une simple exposition de dentelles juxtaposées et supposées ne s'adresser qu'à un public averti ou passionné.
- **La dentelle** elle-même, parfois perçue comme un artisanat féminin désuet, est associée à un imaginaire vieillot, qui n'éveille pas toujours la curiosité. Elle peut même rebuter certains visiteurs, notamment masculins.
- **La méconnaissance du musée**, situé dans une commune de 3 000 habitants, peut également dissuader certains visiteurs qui privilégient des lieux touristiques plus connus, comme Le Puy-en-Velay ou Brioude.
- Enfin, **le mot "manufacture"** évoque pour certains publics la mécanisation, réduisant à tort le musée à une approche strictement mécanique de la dentelle.

La présence de **guides-dentellières à l'accueil** constitue un véritable atout dans la mesure où elles favorisent un **dialogue direct avec les visiteurs,** en permettant une écoute active des remarques, positives ou critiques et en renforçant l'**interactivité entre le musée et ses publics**.

Les expositions temporaires

Le musée dispose d'une **salle d'exposition temporaire** de 130 m^2, véritable espace de **valorisation et de renouvellement de l'offre culturelle**.

Entre 2007 et 2010, plusieurs expositions ont été organisées en partenariat avec des institutions reconnues, telles que le Musée des Tissus de Lyon ou le Musée des beaux-arts et de la dentelle d'Alençon. Certaines expositions itinérantes ont rencontré un large succès.

Au cours des quinze dernières années, la programmation s'est caractérisée par la **présence quasi omniprésente d'art contemporain** en lien avec le textile ou la dentelle, permettant de **renouveler le regard porté sur ces savoir-faire**.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Depuis 2022, l'équipe du musée a le **souhait d'alterner dans la mesure du possible les expositions d'art contemporain et les expositions patrimoniales conçues en interne** ou co-produites avec d'autres musées et structures culturelles du territoire. Ces expositions remplissent plusieurs objectifs :

- **Poursuivre la recherche documentaire** sur les collections conservées au musée ;
- **Renouveler l'intérêt du public** ;
- **Créer des ponts entre tradition et création contemporaine**, pour réinterroger et repositionner la dentelle au cœur des enjeux culturels et sociaux actuels[17].

Les manifestations nationales

Le musée participe chaque année aux événements nationaux organisés par le ministère de la Culture : Journées Européenne des Métiers d'Art, Nuit Européenne des Musées, Journées Européennes du Patrimoine.

Ces manifestations gratuites **fidélisent un public local** qui revient d'années en années. Parmi elles, les Journées Européennes des Métiers d'Art constituent l'événement le plus fréquenté. Le musée organise un **rassemblement d'artisans d'art** sur trois jours, avec une journée dédiée aux publics scolaires. Cet événement contribue à valoriser les savoir-faire et à renforcer le lien entre patrimoine, savoir-faire traditionnel et création contemporaine.

Les ateliers et les visites guidées

Le musée propose tout au long de l'année des **activités variées** : initiations à la dentelle, ateliers de pratique artistique en lien avec les expositions temporaires (stylo 3D, gravure sur bois), spectacles vivants (pièces de théâtre, concerts) et conférences thématiques.

Des partenariats réguliers sont noués avec les acteurs culturels du territoire, comme la médiathèque de Retournac, avec laquelle le musée partage les locaux.

L'impact de ces actions est évalué en interne à travers des retours d'expérience. Certaines activités rencontrent un public limité, souvent en raison d'un manque de communication, d'un calendrier local déjà chargé, ou d'une programmation ne correspondant pas aux attentes du public ciblé (horaires, thématiques ou formats).

Le précédent Projet Scientifique et Culturel prévoyait de transformer la manufacture Auguste Experton & Fils en réserve visitable. Le manque de personnel et l'actuel encombrement de certains espaces rendent actuellement ce projet impossible. L'édifice est ouvert ponctuellement au public à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

[17] Par exemple, le musée participe depuis plusieurs années à la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose : ateliers de couture pour fabriquer des coussins cœurs, vente de rubans et de motifs en dentelle au profit de la Ligue contre le cancer, exposition de photographies.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Les résidences d'artistes

Malgré l'orientation croissante des expositions temporaires vers **l'art contemporain**, le musée accueille peu d'artistes en résidence. Pourtant, il dispose d'**espaces adaptés** (salle pédagogique, salle d'exposition temporaire lorsque celle-ci est vide, autres salles communales) ainsi que des **fonds documentaires et des objets** pouvant servir de ressources pour la création artistique.

Les expositions temporaires sont souvent l'occasion de travailler avec des artistes et de créer des œuvres en collaboration, valorisant d'une autre manière les collections du musée.

Les expositions temporaires et les animations sont régulièrement renouvelées pour fidéliser le public acquis et attirer de nouveaux visiteurs.

La programmation a pour ambition de créer des ponts entre tradition et création contemporaine, dans l'objectif de renouveler le regard porté sur la dentelle et de répondre aux nouveaux enjeux de société.

4.4. L'hybridation des espaces : musée/médiathèque ; musée/office de tourisme

Le **musée partage les locaux avec la médiathèque municipale.** Les deux services sont séparés mais travaillent ensemble de manière ponctuelle, dans le cadre d'activités variées comme des actions de médiation (visites du musée contées) ou des expositions communes.

L'hybridation de ces espaces, pensée dès le projet du musée, est perçue par la commune et les équipes comme un **réel atout**. Ces manifestations fidélisent le public local et favorisent la venue de nouveaux publics, en ouvrant la dentelle à de nouvelles activités. D'un point de vue pratique, elles permettent d'accueillir des groupes scolaires plus importants en nombre, car les élèves sont partagés en plusieurs groupes entre le musée et la médiathèque.

Une demande ancienne a été formulée à plusieurs reprises par certains élus de la Communauté de Communes des Sucs et de la commune de Retournac, d'étudier **une possible mutualisation de l'accueil de l'office de Tourisme et de l'accueil du musée**. Cette proposition n'a cependant jamais été traitée en profondeur.

Le musée partage ses locaux avec la médiathèque de Retournac. Les échanges, nombreux, permettent de proposer de nouvelles manifestations.

Une demande a émané à plusieurs reprises de la part de la CCDS et de la commune de Retournac d'étudier une possible mutualisation de l'accueil de l'office de Tourisme et de l'accueil du musée.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

4.5. Les activités de recherche et de publication

Le centre de documentation spécialisé

Le musée dispose d'un centre de documentation spécialisé qui conserve plus de 1 700 documents : archives, documents imprimés, ouvrages et périodiques généraux ou spécialisés sur la dentelle et le territoire.

Ce centre est ouvert à tous sur rendez-vous. Il accueille peu de chercheurs, d'étudiants ou de passionnés, en raison d'une **méconnaissance de son existence et d'une visibilité limitée** dans les réseaux professionnels et universitaires.

Le départ de la documentaliste dans les années 2010 a conduit **à l'arrêt des missions de gestion documentaire** :

- Absence de catalogage actualisé des fonds ;
- Interruption de la veille documentaire et du tri des dossiers ;
- Absence de dossiers d'œuvre papier, même pour les pièces majeures de la collection.

Une reprise partielle de ces missions a débuté en 2023 par l'équipe du musée.

Les activités de recherche et de publications

Les activités de recherches et de publications ont été particulièrement riches pendant les années 2000. Parmi les initiatives importantes figure la **collecte de témoignages**, qui a donné lieu à la publication de deux ouvrages de la collection *Regards sur une vie*, en partenariat avec la **Société des Amis du Musée**. Ces travaux ont permis de valoriser la mémoire des acteurs de la dentelle et de nourrir la connaissance du territoire.

La **réduction progressive des effectifs et des moyens financiers** a entraîné l'interruption de plusieurs actions dont les stages de reconnaissance de dentelles anciennes, les recherches documentaires sur les collections et les publications scientifiques et grand public.

Aujourd'hui, les activités de recherche s'articulent autour de trois axes :

- **Les acquisitions**, accompagnées de recherches ponctuelles permettant l'intégration raisonnée des nouvelles pièces dans les collections ;
- **L'organisation d'expositions temporaires**, avec une production interne ou co-produite tous les deux à trois ans, parfois accompagnées de l'édition d'un catalogue ;
- **La publication de pochettes de modèles de dentelles**, qui poursuit un travail de transmission des savoir-faire.

Malgré la volonté de maintenir une dynamique de recherche, le potentiel scientifique et pédagogique des collections et du centre de documentation se retrouve fortement limité par la réduction des effectifs et la faible visibilité du musée auprès des réseaux professionnels.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

4.6. Visibilité et communication

Une perte d'identification et de reconnaissance

Les remarques des visiteurs et des habitants du territoire soulignent un problème récurrent de manque de notoriété du musée. Certains évoquent même, à tort, sa possible fermeture. Ces retours traduisent une **perte d'identification et de reconnaissance**, tant auprès du public touristique que dans les milieux scientifiques et culturels.

Le musée souffre encore des **représentations stéréotypées** associées à la dentelle, souvent perçue comme un domaine élitiste, réservé à un **public féminin, âgé et averti**. Afin de déconstruire ces clichés, des actions ont été entreprises ces trois dernières années :

- Refonte partielle de la charte graphique ;
- Communication orientée vers un musée **ouvert à tous**, proposant une diversité des regards (beaux-arts, ethnographie, histoire économique et sociale) ;
- La brochure de présentation du musée a également été repensée. Elle est désormais diffusée dans un rayon de 40 à 50 km, en Haute-Loire et dans la Loire.

Il n'existe pas, à ce jour, de document stratégique de communication définissant les cibles, les axes de communication, les supports, ou les partenariats à développer. Celle-ci reste principalement **interne, assurée par du personnel non spécifiquement formé**, et se concentre sur les activités, les expositions temporaires et les collections permanentes.

Un manque de signalétique

Depuis 2022, un **travail de refonte de la signalétique extérieure** a été amorcé afin d'**améliorer la visibilité du musée** auprès du public de passage et de faciliter son repérage dans la ville. Ce travail s'est traduit par :

- L'installation de panneaux directionnels aux entrées de Retournac et dans le bourg ;
- L'utilisation d'affiches et de bâches pour informer le public local des actualités.

Malgré ce travail, les retours des visiteurs font état d'un **manque de signalétique extérieure comme intérieure**, nuisant à l'expérience de visite :

- Des confusions fréquentes sont relevées entre l'entrée de la médiathèque située au 3e étage du bâtiment et celle du musée au rez-de-chaussée ;
- Le parcours de visite manque de clarté, avec une déambulation souvent perçue comme aléatoire (le bâtiment s'articule sur quatre niveaux, comprenant un ascenseur, deux cages d'escalier, ainsi qu'une salle d'exposition temporaire indépendante).

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

La communication digitale

Depuis mars 2022, le musée a développé une **présence active sur les réseaux sociaux**, avec un compte Instagram et une page Facebook.

Ces comptes, indépendants de ceux de la collectivité, sont **gérés en interne par l'équipe du musée**. Les réseaux sociaux sont perçus à la fois comme des **outils de communication** et comme des **supports de médiation**, avec une programmation régulière (1 à 2 publications par semaine) alternant : annonces et retours sur événements, médiations autour des collections et expositions et mises en lumière du quotidien du musée.

Deux communautés se dessinent progressivement, avec un **fort taux d'engagement** :

- Un public spécialisé, composé de dentellières et professionnels du secteur ;
- Un public local, curieux et fidèle.

En 2024, le musée a également mis en ligne son **site internet**, qui permet de présenter l'institution et de relayer l'actualité du musée. Il dispose d'une **boutique en ligne**, notamment pour la vente des pochettes de modèles de dentelles.

La presse

Le musée bénéficie d'une **bonne couverture dans la presse locale**, qu'elle soit écrite ou numérique, radiophonique, grand public ou public spécialisé (jeune public, dentelle). Les liens avec les médias régionaux restent à développer afin d'amplifier la portée des actions du musée au-delà du territoire.

Le musée renforce progressivement sa **présence dans les réseaux professionnels**, notamment par le biais de partenariats avec les organismes suivants :

- Le FITE (Festival International des Textiles Extraordinaires) ;
- Le réseau régional Textiles et Mode, auquel adhèrent également le musée des Tissus de Lyon et le musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne, géographiquement proches de Retournac ;
- L'OIDFA (Organisation Internationale de la Dentelle au Fuseau et à l'Aiguille).

Cette mise en réseau contribue à **l'ancrage du musée dans les réseaux professionnels** liés au textile et à la dentelle **à l'échelle nationale et internationale**.

Le travail entrepris sur la communication et la signalétique vise à réduire la perte d'identification et de reconnaissance du musée et à combattre les stéréotypes qui freinent la venue de nouveaux publics, tant auprès du public touristique que dans les milieux scientifiques et culturels.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

4.7. Sauvegarde, valorisation et transmission du savoir-faire : l'atelier de production

La **sauvegarde et la transmission du savoir-faire dentellier** constituent un axe central du Musée des Manufactures de Dentelles.

L'équipe comprend une **dentellière professionnelle**, dont les missions sont multiples :

- **Animation de cours et de stages** auprès de différents publics, néophytes ou dentelliers ;
- **Reproduction et adaptation de modèles** issus des collections du musée afin de créer des pochettes de modèles destinées à la vente.

Les agents d'accueil, formés à la dentelle aux fuseaux, assurent des **démonstrations en continu** auprès du public. Les pièces réalisées sont mises en vente à la boutique du musée, aux côtés de produits fabriqués à partir de dentelle mécanique de la manufacture Claire Experton & Cie.

La boutique, pensée comme un **prolongement de la visite**, s'appuie sur :

- Une collaboration avec des commerçants et artisans locaux, favorisant la qualité, l'authenticité et la diversité de l'offre ;
- Une complémentarité avec les structures voisines, notamment le Centre d'Enseignement de la Dentelle au Puy-en-Velay et l'Hôtel de la Dentelle de Brioude, en ne proposant pas de matériel de dentelle, mais des objets finis et des créations originales ;
- Une mise à jour régulière avec l'introduction de nouveaux produits chaque année.

Avec 12 124 € enregistrés en boutique, le panier moyen est de 7,90 € en 2024.

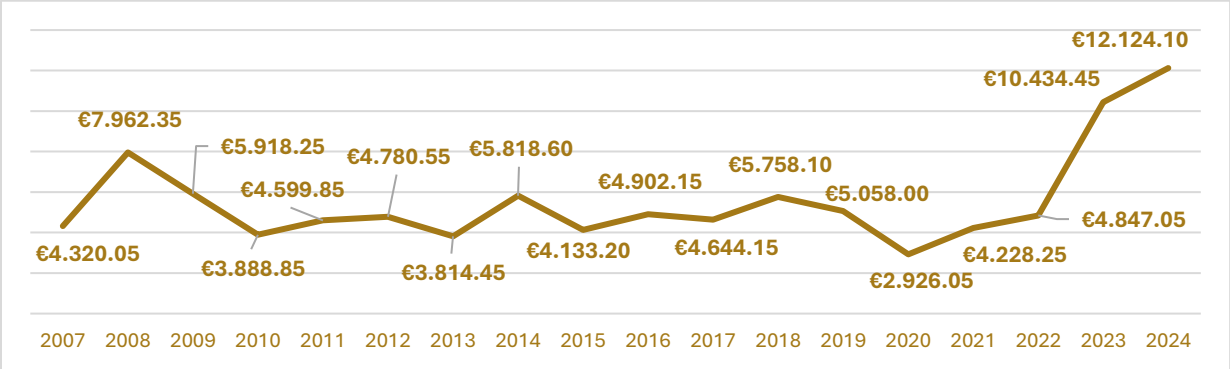

Evolution des recettes de la boutique

Les démonstrations et cours de dentelles participent à la sauvegarde et à la transmission du savoir-faire dentellier.

Le panier moyen enregistré en boutique atteste de l'attrait de l'offre. Cette activité économique, bien que secondaire, participe pleinement à la mission de valorisation des savoir-faire, à la promotion du territoire et au rayonnement du musée, au même titre que l'édition de pochettes de modèles d'après les collections du musée.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

5. Les ressources

5.1. Partenaires

La Société des Amis du Musée

La **Société des Amis du Musée**, fondée en 1996, a accompagné la municipalité dans la création et la valorisation de l'établissement. Elle a contribué au renforcement de l'équipe du musée, à la publication d'ouvrages et à la création des pochettes jusqu'en 2022.

Les membres de l'Association ont été amenés à participer à des chantiers de collections, aux acquisitions et aux manifestations. Un couvige[18] de dentellières se réunit tous les samedis au musée. Les bénévoles participent à la promotion de l'établissement lors de couviges et font de la démonstration de dentelles à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art ou des Nuits Européennes des Musées.

Cependant, **l'équipe est peu dynamique et vieillissante**, et l'association rencontre des difficultés à recruter de nouveaux membres. Des tensions existent entre l'équipe du musée et les dentellières du couvige, ces dernières utilisant leur adhésion à l'association principalement pour pratiquer la dentelle, sans saisir les enjeux spécifiques d'une association muséale.

Plusieurs chantiers participatifs (chantiers des collections, organisation d'un couvige) ont permis dans les trois dernières années de renforcer les liens entre certains membres de l'association et l'équipe du musée. L'instauration de cours de dentelles pour adultes a également permis de recruter quelques nouveaux bénévoles.

Les partenaires locaux

Le Musée des Manufactures de Dentelles compte sur plusieurs partenaires locaux :

- La **Médiathèque de Retournac**, avec laquelle il propose régulièrement des animations en commun (expositions temporaires, visites contées) ;
- Les associations locales actives dans le domaine du patrimoine : l'association du site médiéval d'Artias, l'association Valparure (Association pour la Valorisation du Patrimoine Rural Retournacois) ou l'APPR (Association du Petit Patrimoine de Retournac).

Les centres dentelliers

Le Musée des Manufactures de Dentelles est membre de **l'Association pour la Promotion des Dentelles de Haute-Loire** avec laquelle il a mis en œuvre des partenariats concrets (expositions communes, création d'un dépliant, stand à l'occasion du Salon Départemental du Tourisme).

[18] Un couvige, issu du latin *cum vicini* (« avec les voisins »), désigne une réunion de dentelliers et dentellières qui se retrouvent pour faire de la dentelle ensemble, s'entraider, partager leur savoir-faire et échanger des modèles.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Font partie de cette association : le musée Crozatier, le Centre d'Enseignement de la Dentelle du Puy, l'Hôtel de la Dentelle et l'association Couleurs Dentelles de Brioude, Fontanille Scop, l'Atelier-Conservatoire du Mobilier National, ainsi que diverses associations de dentellières amateures sur le territoire du Velay (association des dentellières ruessiennes à Saint-Paulien, association des dentellières de la Grenette à Craponne-sur-Arzon).

Les liens avec les musées conservant de la dentelle en France se sont espacés dans le temps (musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon, musée de la Dentelle d'Arlanc). Le musée des Manufactures de Dentelles n'a plus de contact direct avec ces musées depuis plusieurs années.

Les institutions culturelles

Le musée travaille ponctuellement avec des **institutions culturelles locales** dans le cadre de manifestations, prêts d'œuvres ou missions de conseil, parmi lesquelles la médiathèque d'Yssingeaux, le musée Crozatier au Puy-en-Velay ou les Archives Départementales de la Haute-Loire.

Il **adhère à différents organismes nationaux** comme l'Association Française d'Études du Textile ou la Fédération des Écomusées et Musées de Société et participe à des manifestations nationales et internationales comme le Festival International des Textiles Extraordinaires. Il est également membre du réseau Textile et Mode, qui regroupe les musées régionaux conservant des collections textiles, ainsi que des associations de sauvegarde et des entreprises textiles.

Les institutions publiques

Le Musée des Manufactures de Dentelles a noué des relations avec les institutions publiques : Communauté de Communes des Sucs, Département de la Haute-Loire, Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, DRAC Auvergne Rhône-Alpes, Éducation Nationale.

Il est également membre de la Route des Savoir-Faire, mise en place par le Département de la Haute-Loire en 2024.

La Société des Amis du Musée a activement contribué à la création et au rayonnement du musée, mais peine aujourd'hui à se renouveler.

Le musée s'appuie sur de nombreux partenaires locaux, patrimoniaux et culturels, ainsi que sur un réseau de centres dentelliers à l'échelle départementale. Il entretient des collaborations ponctuelles avec des institutions culturelles régionales et participe à plusieurs réseaux professionnels nationaux. Enfin, il bénéficie du soutien de diverses institutions publiques, bien que le renforcement de ces coopérations reste un enjeu pour sa pérennisation.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

5.2. Le personnel

L'équipe

Lors de l'ouverture du musée, l'établissement comptait neuf agents : un directeur, une assistante administrative, un responsable du centre de documentation et du pôle multimedia, une responsable des expositions temporaires et du service éducatif, une régisseuse des collections, une dentellière professionnelle, deux agents du patrimoine en charge des visites guidées, gestion de la boutique et de la conservation des collections et un agent du patrimoine en charge de l'accueil et de la traduction franco-anglais.

Aujourd'hui, l'équipe permanente du musée est constituée de **quatre agents**, pour un total de **3,2 équivalents temps plein (ETP)** :

- **1 ETP – Catégorie A** (contractuel) : Attaché de conservation du patrimoine (direction) ;
- **1 ETP – Catégorie C** (titulaire) : Adjoint du patrimoine (accueil et médiation) ;
- **0,5 ETP – Catégorie C** (titulaire) : Adjoint du patrimoine (accueil et médiation) ;
- **0,7 ETP – Catégorie C** (contractuel) : Adjoint du patrimoine (dentellière).

Dans ce contexte de ressources humaines restreintes, **tous les agents assurent des missions polyvalentes** : médiation et accueil du public, communication, gestion des collections, contribution à la programmation culturelle.

Les moyens restent insuffisants au regard des ambitions fixées dans le précédent Projet Scientifique et Culturel, notamment au regard de la richesse et du volume des collections, des plages horaires d'ouverture et de l'élargissement des publics. L'équipe fait parfois face à des contraintes de planning liées à l'ouverture du musée 7 jours sur 7 entre le 15 mars et le 15 décembre.

Le personnel est régulièrement renforcé par la présence de **stagiaires**, notamment durant la saison estivale, période qui exige une présence accrue sur les postes d'accueil et de médiation.

Il convient de noter que le poste à 0,5 ETP est occupé par un agent embauché à la municipalité à temps complet qui partage son temps entre le musée (0,5 ETP) et le secrétariat du service technique (0,5 ETP). Depuis trois ans, l'augmentation de la fréquentation a conduit cet agent à consacrer un peu plus de 50 % de son temps au musée, soit environ 70 %, bien que le partage de son emploi du temps reste contraignant pour sa disponibilité.

Exploitation du site

La maintenance technique du site relève de la commune, sans personnel dédié spécifiquement au musée. Les opérations d'entretien courant (éclairage, petits travaux, maintenance des espaces verts) sont assurées par les services techniques municipaux ou des entreprises extérieures.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Cette organisation, bien que fonctionnelle à court terme, **manque parfois de réactivité et de continuité** : des retards peuvent impacter le confort des visiteurs, la conservation préventive des collections, ou encore la qualité d'accueil lors d'événements.

Depuis son ouverture, le Musée des Manufactures de Dentelles a vu ses effectifs fortement diminuer, passant de neuf agents à quatre agents permanents représentant 3,2 ETP. Cette réduction impacte l'ensemble des missions, malgré une forte polyvalence du personnel (accueil, médiation, gestion des collections, communication, programmation).

L'ouverture 7 jours sur 7 et la richesse des collections génèrent une charge de travail élevée, difficile à absorber pour l'équipe actuelle. Des renforts saisonniers (stagiaires) permettent de maintenir le fonctionnement en haute saison, mais ne suffisent pas à répondre durablement aux besoins du musée.

5.3. Soutien politique et financier

Le Musée des Manufactures de Dentelles est géré en régie directe par la commune de Retournac. Son budget est intégré au budget général de la commune. Celle-ci, **propriétaire des bâtiments et des collections**, assume la quasi-totalité des frais de fonctionnement, un effort particulièrement lourd pour une commune rurale de 3 000 habitants. Cette situation crée un **déséquilibre entre la qualité des collections et les moyens alloués**, rendant le fonctionnement du musée **fragile**.

	INVESTISSEMENT		**FONTIONNEMENT**	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2022	22 142 €		210 386 €	35 916 €
2023	41 047 €		242 729 €	52 790 €
2024	22 349 €	2 220 €	222 107 €	57 997 €

Les dépenses d'investissement dépendent des projets en cours. Depuis 2022, plusieurs projets d'investissement ont été nécessaires pour remettre aux normes plusieurs éléments :

- L'alarme du bâtiment des réserves, qui était défectueuse depuis plusieurs années ;
- L'achat de matériel informatique pour répondre aux besoins des nouveaux agents ;
- L'éclairage public du parc.

Depuis 2024, une ligne de 1 500 € est dédiée à l'acquisition d'œuvres et de 500 € à l'acquisition de documents pour le centre de documentation. Le Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM) financé par l'Etat et le Conseil régional permet de soutenir les collectivités dans l'enrichissement des collections.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

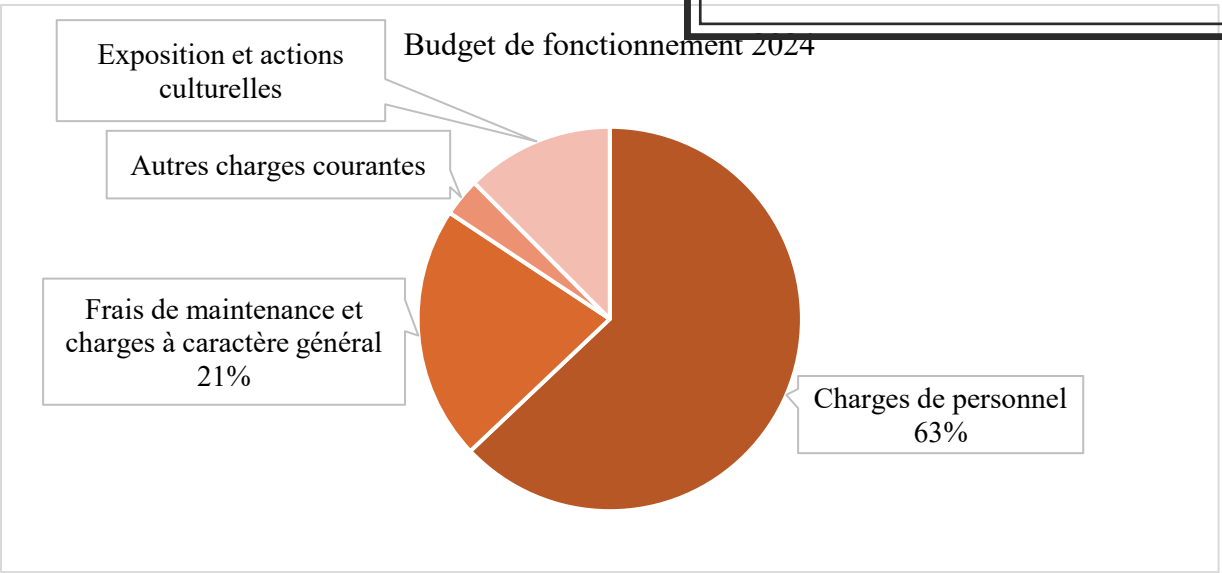

Le bilan financier fait état de **dépenses importantes concernant la maintenance de l'équipement, les charges courantes et les frais de personnel** :

- Charges de personnel pour quatre agents : 63 % du budget de fonctionnement ;
- Frais de maintenance (partagé avec la médiathèque) et fournitures : 21 % du budget ;
- Frais relatifs aux expositions et autres actions culturelles : 13 % du budget.

La hausse des recettes s'explique par le retour des demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels ainsi que par le développement des ressources propres. L'augmentation de la fréquentation a eu un impact sur la billetterie. La nouvelle ligne graphique des pochettes de modèles de dentelles, la mise en place d'un site internet permettant leur vente en ligne et la diversification des produits vendus en boutique ont permis un accroissement significatif du panier moyen.

Le Conseil départemental, le Conseil régional et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes soutiennent le musée, principalement pour les expositions temporaires et les projets d'investissement, mais certaines subventions culturelles sont en baisse, suscitant des inquiétudes sur la pérennité des budgets à venir.

Les **expositions temporaires** sont un levier pour **accroître la fréquentation** et renforcer la notoriété du musée. De même, le besoin de définir une **ligne budgétaire dédiée à la communication** est identifié comme essentiel, dans un contexte où attirer et fidéliser les publics devient un enjeu prioritaire.

Le Musée des Manufactures de Dentelles, financé principalement par la commune de Retournac, souffre d'un déséquilibre entre ses collections de qualité et les moyens alloués, fragilisant son fonctionnement. Certaines subventions publiques diminuent, créant des inquiétudes pour l'avenir. Il convient dans ce contexte budgétaire limité de trouver des solutions pour pérenniser le fonctionnement de l'établissement.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Partie 2 : Un musée dynamique pour renforcer l'attractivité culturelle et touristique du territoire

L'état des lieux et le diagnostic du musée font ressortir le besoin d'un Projet Scientifique et Culturel repensé, qui s'adapte au nouvel environnement du musée.

6. Renforcer le rayonnement et les partenariats

Le Musée des Manufactures de Dentelles de Retournac est un **outil d'aménagement du territoire**. Il a vocation à **jouer un rôle actif dans la vie culturelle locale** en ciblant des publics précis et en visant une intégration accrue à des réseaux touristiques existants.

Cette ambition implique de **renforcer les partenariats existants** et de **s'ouvrir à de nouveaux réseaux** pour que le musée soit reconnu comme un **acteur culturel de référence** du territoire.

6.1. Renforcer les liens avec le territoire pour fidéliser le public local et faire venir de nouveaux publics

OBJECTIF 1 : MENER DES PROJETS AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX

- Il est souhaitable que le musée poursuive sa démarche de **projets communs avec des acteurs variés**, qu'ils soient culturels, sociaux, éducatifs ou économiques comme la médiathèque de Retournac et les associations patrimoniales locales (Valparure – Valorisation du Patrimoine Rural Retournacois, Association de Protection du Patrimoine de Retournac).
- Les projets incluront des partenariats avec des établissements scolaires du territoire (écoles publiques et privées de Retournac et d'Yssingeaux, École Nationale Supérieure de la Patisserie), des structures médico-sociales (EHPAD, Maisons Marguerite), des commerces, des associations locales, etc.

OBJECTIF 2 : METTRE EN ŒUVRE DES ÉVÉNEMENTS INATTENDUS

- Le musée poursuivra sa dynamique de participations à des **manifestations non muséales et inattendues**, comme Octobre Rose ou la Journée des Droits des Femmes.
- Ces manifestations doivent impérativement **maintenir un lien avec les collections et le domaine du patrimoine.**
- Cette démarche de « pas-de-côté » contribue à donner une image moderne de l'institution tout abordant des thématiques de société. Elle contribue à faire du musée un lieu **vivant, engagé et connecté à son époque**.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

OBJECTIF 3 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS HORS-LES-MURS

- Les **actions de médiation et de valorisation hors-les-murs** seront développées dans la mesure du possible, dans une logique d'**accessibilité culturelle et de diversification des publics**.
- Ces actions prendront différentes formes : expositions itinérantes, interventions dans des établissements scolaires ou sociaux, initiations et démonstrations de dentelle, etc.

6.2. Renforcer le tourisme de proximité

OBJECTIF 4 : ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DU MUSÉE AUPRÈS DU PUBLIC RÉGIONAL

- Le développement du rayonnement touristique se concentrera sur l'**axe Le Puy-en-Velay – Saint-Étienne – Lyon**, en raison des flux de visiteurs importants générés par les voies routières et ferroviaires.
- Le musée cherchera à intensifier sa **présence dans les supports de promotion régionaux** et poursuivra sa participation aux **réseaux de valorisation** touristique comme le Salon départemental du Tourisme ou la Route des Savoir-Faire. Il renforcera ses liens avec les offices de tourisme, les structures patrimoniales et les opérateurs culturels de ces territoires.

OBJECTIF 5 : ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ AUPRÈS DES PUBLICS PASSIONNÉS DE TEXTILES

- Le musée s'appliquera à nouer ou renforcer des partenariats avec des structures liées à l'artisanat et au savoir-faire textile (Ateliers des Meilleurs Ouvriers de Frances, autres musées textiles, Festival International du textile Extraordinaire, etc.).
- Les **publics passionnés de textiles** ont été peu appréhendés par le passé, le musée se concentrant davantage sur le public spécialisé dentelle. Ils seront considérés spécifiquement, à travers les expositions d'art contemporain, le site internet et la participation à des journées d'études ou des colloques.
- Ces animations auront pour objectif d'augmenter la présence du musée dans le secteur du textile au sens large et de **reconnaitre l'établissement comme une institution active et qualitative** dans ce domaine.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

6.3. Développer et retrouver les partenaires scientifiques

Le musée souhaite **renforcer sa légitimité scientifique** et retrouver sa place dans les **réseaux professionnels spécialisés**, afin d'assurer une veille, d'échanger des pratiques, et de construire des projets plus ambitieux.

OBJECTIF 6 : ADHÉRER ET PARTICIPER À DES RÉSEAUX NATIONAUX EN LIEN AVEC LE TEXTILE

- Le musée poursuivra ses adhésions à **des réseaux nationaux** tels que l'Association des professionnels des musées d'Auvergne-Rhône-Alpes ou l'Association Française d'Étude du Textile et participera dans la mesure du possible **à des manifestations scientifiques** (colloques, festivals tels que le FITE).
- Il **renforcera les partenariats existants** avec le musée Crozatier du Puy-en-Velay et le musée des Tissus de Lyon. Il prendra contact avec les autres musées de France conservant de la dentelle : Cité de la Dentelle et de la Mode à Calais, musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon, musée de la Dentelle de Caudry. Ces partenariats prendront la forme de **prêts d'œuvres, d'expositions co-produites ou de publications communes.**

OBJECTIF 7 : DÉVELOPPER LES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

- Des **partenariats universitaires** (Saint-Étienne, Lyon, Clermont-Ferrand) continueront à être développés par l'accueil de stagiaires, la participation à des chantiers-écoles et la valorisation de mémoires de recherche.

6.4. Mutualisation et hybridation des espaces

OBJECTIF 8 : MAINTENIR LES LIENS AVEC LA MÉDIATHÈQUE

- Le musée poursuivra sa **collaboration avec la médiathèque de Retournac**, en favorisant les actions croisées comme des animations ou des expositions communes.

OBJECTIF 9 : ENTAMER UNE RÉFLEXION SUR UN PROJET DE MUTUALISATION AVEC L'OFFICE DE TOURISME

- Une **réflexion sera conduite avec la Communauté de Communes des Sucs (CCDS)** autour d'un projet de **mutualisation de l'accueil du musée et de l'office de tourisme**.
- Les mutualisations sont désormais fréquentes dans de nombreuses collectivités. Tout en contribuant à la **pérennisation de certains postes** dans un contexte de contraintes budgétaires, elles assurent une **meilleure coordination des actions culturelles et touristiques**. C'est le cas entre le musée et la médiathèque.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

- Le projet de mutualisation avec l'office de tourisme devra faire l'objet d'un **travail concerté**, impliquant l'ensemble des parties prenantes. En effet, il soulève plusieurs enjeux qu'il conviendra d'analyser avec attention :
    - Les spécificités des agents-dentellières à l'accueil, qui font des démonstrations de dentelle, et dont l'activité est indissociable de l'identité du musée ;
    - Les contraintes spatiales actuelles, qui limitent les possibilités d'aménagement sans travaux ;
    - La différence des horaires et des rythmes d'ouverture entre les deux structures ;
    - Les évolutions de la fréquentation touristique liées aux nouveaux aménagements en bords de Loire (base de loisirs du Moulin, pont à encorbellement), susceptibles de modifier les flux de visiteurs sur le territoire.

7. La politique des publics

Le musée place au cœur de son projet une **politique active en direction des publics**, visant à renforcer la fréquentation de l'établissement et son rôle de lieu culturel de proximité. Elle s'appuie sur une volonté de mieux connaître les attentes des visiteurs, d'adapter l'offre culturelle et de repenser les conditions d'accueil en fonction des contraintes de personnel.

7.1. Cibler les jeunes, le public local et les touristes de proximité

Le musée souhaite orienter ses animations vers trois publics prioritaires :

- Le **jeune public**, dans le cadre scolaire ou familial
- Le **public local**, habitant la commune ou les environs proches
- Le **public touristique de proximité**

OBJECTIF 10 : IDENTIFIER LES ATTENTES DES PUBLICS

- L'objectif est d'identifier plus finement les attentes de ces publics à travers des retours d'expérience et des enquêtes de satisfaction. Ce travail pourra être créé, mené et traité par des étudiants dans le cadre de stages.

- Les enquêtes seront menées en interne auprès des visiteurs ou en ligne via un questionnaire diffusé par les canaux de communication du musée (newsletter, site internet, réseaux sociaux).

OBJECTIF 11 : METTRE EN ŒUVRE DES ANIMATIONS À DESTINATION DE CES PUBLICS

- **Le musée souhaite mettre en œuvre une programmation adaptée** en lien avec les thématiques patrimoniales du musée : la vie quotidienne dans le territoire durant la

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

première moitié du XXe siècle, le rôle économique des manufactures de dentelles, la création des dessins, etc.

- **Ces animations** prendront des formes variées : visites contées, ateliers de pratiques artistiques à destination des familles et des scolaires, jeux d'enquête à destination des familles, événements, etc.

OBJECTIF 12 : AUGMENTER LA FRÉQUENTATION DU MUSÉE

- Le musée a pour ambition de maintenir la fréquentation globale du musée, actuellement autour de 5 500 à 6 000 visiteurs, et d'augmenter, dans la mesure du possible, la fréquentation des publics cibles.
- Il est conscient que sa fréquentation dépend de multiples facteurs comme la programmation des animations et des expositions temporaires. Ces dernières participent directement à la fidélisation du public local.

7.2. Repenser la politique tarifaire

Dans un souci d'accessibilité et de lisibilité, une **révision de la politique tarifaire** sera à envisager à l'horizon 2026 ou 2027.

OBJECTIF 13 : REVOIR LES CRITÈRES DE GRATUITÉ ET DE TARIFICATION RÉDUITE

- Il ne semble pas nécessaire de modifier les tarifs (plein tarif 5 €, tarif réduit 3,5 €).
- En revanche, les critères de gratuité seront revus pour aligner l'offre sur les pratiques d'autres établissements muséaux similaires, par exemple la gratuité jusqu'à 18 ans, y compris dans le cadre scolaire.

OBJECTIF 14 : ÉTUDIER LA CREATION D'UNE CARTE ANNUELLE OU D'UN STATUT D'AMBASSADEUR

- Le musée envisage la création d'une carte annuelle pour encourager la venue régulière au musée et renforcer l'ancrage local de l'établissement.
- L'adhésion à la Société des Amis du Musée donnant déjà droit à la gratuité d'accès, il est essentiel d'éviter toute redondance dans les avantages proposés. Par exemple, des tarifs réduits pourraient être proposés pour les visites guidées ou les animations, ainsi qu'un tarif préférentiel pour un accompagnant.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

OBJECTIF 15 : SIMPLIFIER LES TARIFS APPLIQUÉS AUX ANIMATIONS

- La simplification des tarifs des animations réduira la multiplication des cas particuliers et assurera une transparence auprès du public.

Calendrier : Réflexion en cours (2025) – Mise en œuvre prévue en 2026 ou 2027.

7.3. Repenser la période d'ouverture

Les **plages d'ouverture** doivent être repensées pour faciliter l'accueil du public tout en assurant les missions scientifiques et la gestion des collections.

OBJECTIF 16 : REPENSER LA PÉRIODE D'OUVERTURE

- Une **réduction de la période d'ouverture au public** en basse saison permettrait de dégager du temps tant pour la préparation des expositions et des animations que pour les chantiers de collection.
- Cette réduction interviendrait plutôt à l'automne, la réouverture au 15 mars permettant d'accueillir chaque année les Journées Européennes des Métiers d'Art, événement le plus fréquenté de l'année.
- Le musée restera ouvert toute l'année pour les groupes et les scolaires.

OBJECTIF 17 : INSTAURER UN JOUR DE FERMETURE HEBDOMADAIRE

- L'instauration d'un **jour de fermeture hebdomadaire** en dehors de la période estivale (juillet – août) facilitera le planning des agents et l'organisation d'activités internes.
- Ce temps de travail est nécessaire pour permettre l'avancement des chantiers de collections, définir la programmation culturelle, accueillir des groupes et des scolaires ou encore instaurer un jour de repos pour les agents, en particulier lorsque les effectifs sont réduits (périodes de congés).

Calendrier : Réflexion en cours (2025) – Mise en œuvre prévue en 2026 ou 2027.

7.4. Animations et manifestations

OBJECTIF 18 : MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

- Le musée poursuivra ses actions en veillant à maintenir un équilibre entre la transmission des savoir-faire traditionnels (notamment liés à la dentelle) et l'ouverture à la création contemporaine et à l'évolution des pratiques.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

- Cet équilibre sera recherché tant dans les **expositions temporaires** que dans les **ateliers et événements** proposés au public. Il participe à **renouveler les regards** tout en **favorisant la création**.
- Les expositions temporaires alterneront entre la présentation du travail d'artistes contemporains, tels que Marjolaine Salvador-Morel ou Christine Mathieu, qui travaillent avec ou s'inspirent de dentelles, et les expositions produites ou coproduites en interne mettant en avant des œuvres issues des collections du musée ou d'autres institutions. Les thématiques suivantes pourraient être développées :
  - La dentelle Art Déco ;
  - La dentelle orientaliste ;
  - Le travail du fil à Retournac (expositions sur l'ensemble des manufactures de dentelles et autres industries du fil comme l'usine de tissage de la Filature).

8. Le parcours des collections

Le parcours permanent, bien que moderne et généralement apprécié du public, nécessite de faire l'objet d'une réflexion en vue d'améliorer **le confort de visite**, **la lisibilité des contenus** et **l'accessibilité des espaces**.

8.1. Améliorer la signalétique

La réflexion globale sur la **signalétique extérieure et intérieure** doit se poursuivre afin d'améliorer l'orientation des visiteurs et de faciliter la compréhension du parcours de visite.

OBJECTIF 19 : CLARIFIER L'ACCÈS AU MUSÉE

- L'entrée de la médiathèque et l'entrée du musée sont fréquemment confondues. Il est prévu de revoir la signalétique extérieure, en installant une **signalétique directionnelle claire** (panneaux, fléchage, marquage au sol), afin que les usagers identifient sans ambiguïté l'accès au musée.
- **Calendrier :** Réflexion en cours (2025) – Mise en œuvre prévue en 2026.

OBJECTIF 20 : FLUIDIFIER LE PARCOURS INTÉRIEUR

- La **signalétique intérieure** fera également l'objet d'un travail pour faciliter la compréhension du parcours et améliorer la lecture des contenus.
- Il s'agira d'offrir aux visiteurs des repères visuels et textuels adaptés à tous (familles, visiteurs étrangers, personnes en situation de handicap, etc.).

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

- Une **remise à niveau de l'éclairage général** sera également à envisager, notamment par la réactivation des LED des suspensions dans le Grand Atelier et l'homogénéisation des différentes vitrines et sections du musée.
- **Calendrier :** Réflexion à conduire en 2025/2026 – Mise en œuvre en 2026 ou 2027.

8.2. Rotation des collections

Le parcours actuel du musée, bien que conçu dès l'origine pour permettre une **rotation régulière des pièces exposées**, est resté largement **inchangé depuis 2007**.

OBJECTIF 21 : INSTAURER UNE ROTATION HIVERNALE DES COLLECTIONS

- Une **rotation annuelle d'une section du parcours permanent** sera mise en place à partir de l'hiver 2026. Un rythme, réaliste et soutenable pour les équipes, permettra de renouveler progressivement l'ensemble du parcours tous les cinq à six ans.
- Lors d'une réunion du conseil scientifique, un ordre de priorité a été établi pour cette rotation : les œuvres sur papier (arts graphiques) seront traitées en premier, suivies des textiles, à l'exception des dentelles de lin blanc, dont la bonne résistance à la lumière permet une exposition plus longue.
- Cette rotation offrira également l'opportunité de valoriser des œuvres en réserve, de demander des prêts ou des dépôts auprès d'institutions partenaires et d'introduire de nouveaux éléments de médiation.

OBJECTIF 22 : METTRE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS DE CONSERVATION ACCESSIBLES

- Pour limiter les effets de l'exposition à la lumière, des **mesures de conservation préventive à petit budget** seront progressivement mises en place :
    - Pose de **filtres anti-UV** sur les vitrines ou les éclairages ;
    - Utilisation de **bâches occultantes** sur les vitrines des zones les plus exposées ou les pièces les plus sensibles à la lumière ;
    - En dernier recours pour les originaux sans possibilité de rotation, remplacement de certains documents papiers par des **fac-similés** de haute qualité, notamment pour les pièces particulièrement fragiles.
- Cette politique vise à répondre tant aux enjeux de **conservation** que de **renouvellement muséographique**, tout en tenant compte des contraintes budgétaires.
- **Calendrier :** Mise en œuvre en 2026.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

8.3. La médiation numérique

Les outils de **médiation numériques** du parcours du musée nécessitent une **refonte globale** pour répondre aux attentes des publics et aux évolutions technologiques.

OBJECTIF 23 : REPENSER LES SUPPORTS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Il est prévu d'engager une réflexion sur la modernisation des dispositifs de médiation numérique, qui inclura :

- Un état des lieux de l'existant (interfaces, contenus, obsolescence des matériels).
- La mise en place de **nouveaux supports** adaptés à tous les publics (enfants, visiteurs internationaux, personnes en situation de handicap, etc.). Cette refonte sera pensée dans une **logique d'intégration cohérente** avec les dispositifs de médiation déjà existants.
- **Calendrier** : la **phase de diagnostic** a débuté en 2025 et se poursuivra en 2026, avec un **déploiement progressif à partir de 2027**, en fonction des moyens financiers disponibles. Il convient de souligner que le développement du numérique s'inscrit dans les priorités définies par le schéma départemental de développement touristique.

8.4. Actualisation et création de nouveaux contenus

Si les efforts immédiats se concentrent sur la signalétique, la rotation des collections et la médiation numérique, une réflexion à moyen terme devra être engagée sur l'**actualisation des contenus du parcours** et la **création de nouveaux dispositifs**. Ces évolutions ont pour objectif d'enrichir le récit muséographique, d'intégrer des thématiques encore absentes et de présenter de nouvelles pièces.

Plusieurs sections du musée sont déjà équipées de vitrines modulables, conçues pour s'adapter à différents contenus. Il conviendra d'exploiter pleinement cette modularité afin de mettre en valeur de nouveaux objets et d'assurer un renouvellement partiel mais régulier du récit.

OBJECTIF 24 : CRÉER UN ESPACE INTRODUCTIF

- Un **espace d'accueil ou d'introduction** pourrait être aménagé en début de parcours pour présenter **l'histoire du bâtiment**.
- Cet ajout renforcerait la compréhension du lieu dès l'entrée dans le musée en valorisant l'histoire du bâtiment, souvent méconnue ou incomprise par le public.

OBJECTIF 25 : INTÉGRER DES ESPACES SEMI-TEMPORAIRES

- Afin de renouveler partiellement les contenus sans transformer l'ensemble du parcours, il est envisagé d'intégrer, dans chaque section, **un ou plusieurs espaces aux contenus**

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

semi-temporaires, renouvelables tous les deux ou trois ans. Ces espaces prendraient place dans les vitrines et tables existantes et modulables.

- Ces espaces offriraient la possibilité de présenter des objets rarement exposés, d'aborder des thématiques contemporaines ou spécifiques, et de proposer des focus permettant aux visiteurs réguliers de découvrir une exposition partiellement renouvelée.

OBJECTIF 26 : MODIFIER LA DERNIÈRE SECTION DU MUSEE

- La dernière salle du parcours pourrait être repensée en reconfigurant les vitrines actuellement consacrées aux productions manufacturées du XXe siècle en **vitrines consacrées à la dentelle au XXIe siècle**.
- Les productions manufacturées seraient déplacées vers l'espace libéré de l'histoire européenne ainsi que dans certaines vitrines du Grand Atelier.
- Compte tenu de la densité actuelle de l'espace, il serait pertinent de retirer une vitrine afin de créer un agencement plus fluide et lisible.
- Cette transformation proposerait une nouvelle conclusion au parcours. Elle permettrait d'établir un **lien fort entre patrimoine et création actuelle**, en valorisant les **acteurs contemporains de la dentelle** et en offrant une **fin de parcours dynamique, vivante et engageante.**

Calendrier : Bien que ces évolutions ne constituent pas des priorités immédiates, elles représentent un **levier stratégique important à moyen terme**. Leur mise en œuvre contribuera à maintenir l'intérêt du parcours permanent, à encourager le retour des publics et à affirmer la **dimension vivante, évolutive et ouverte du musée**.

9. La gestion des collections

9.1. Chantiers des collections et conservation préventive

OBJECTIF 27 : POURSUITE DU RÉCOLEMENT ET DU POST-RÉCOLEMENT

Le récolement décennal et les opérations de post-récolement sont des étapes fondamentales dans la connaissance et la conservation des collections. Ils permettent une mise à jour de la base de données documentaire, ainsi qu'une évaluation de l'état sanitaire des objets conservés.

- **La priorité, à court terme, est de finaliser le récolement de la salle des compactus, située au rez-de-chaussée du bâtiment des réserves**, dont l'achèvement est envisagé à l'horizon 2027. Cette étape servira de fondement à la rédaction d'un programme plus précis de post-récolement, qui dépendra des résultats du récolement et des problématiques identifiées.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

- Dans une logique de cohérence et afin d'assurer un suivi efficace, il apparait naturel de **mener les opérations de post-récolement de la salle des compactus** avant d'entamer le troisième exercice du récolement décennal. Le calendrier de ces opérations dépendra toutefois des ressources humaines disponibles, notamment de la présence de stagiaires ou de renforts spécifiques affectés à ces missions.

- Le récolement des autres espaces (1er étage, hangar Bortoloto), interviendra dans le cadre du 3e exercice de récolement décennal, qui débutera après les opérations de post-récolement.

2026-2027	2028-2030
Suite et fin du récolement de la salle des compactus (rez-de-chaussée de la manufacture Auguste Experton & Fils)	Opérations de post-récolement : conditionnement, poursuite de l'inventaire, mise à jour de la base de données

OBJECTIF 28 : DES CHANTIERS DE COLLECTIONS RÉALISTES

Les chantiers de collections ont pour objectif de trier et de reconditionner les collections qui présentent des risques de dégradations, tout en tenant compte des moyens humains limités.

Ces chantiers seront programmés en priorité durant les périodes de fermeture annuelle du musée. Cette organisation permet aux équipes de mobiliser des espaces supplémentaires (accueil du musée, salle d'exposition temporaire) et de consacrer un temps de travail accru.

Le recours à des **chantiers-écoles** ou à des **chantiers participatifs**, en lien avec la Société des Amis du Musée ou des programmes jeunesse (type chantiers-jeunes), sera encouragé afin de mener des chantiers de plus grande ampleur.

Chantiers prioritaires identifiés :

- **Tri et conditionnement des archives.** Il s'agit de distinguer les différents fonds actuellement mélangés, et d'identifier les documents déjà inventoriés de ceux restant à traiter. Ce travail facilitera également à terme leur consultation future.

- **Tri et conditionnement des dentelles mécaniques et à la main** situées dans le bureau de réception des dentellières au 1er étage de la manufacture Auguste Experton & Fils. Ces pièces sont actuellement conservées de manière inadaptée dans des sacs-poubelles. Un tri, une identification et un conditionnement appropriés sont nécessaires. Une fois ce chantier terminé, une réflexion devra être menée sur la valorisation potentielle de cette pièce. Les images du pré-inventaire (1993-1996) montrent un espace rempli de fils et de cartons destinés aux dentellières et leveuses. La réflexion portera sur la possibilité d'une remise en état de cette salle pour en préserver la mémoire et l'atmosphère originelles.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

- **Tri et traitement du hangar Bortoloto.** Ce chantier de grande ampleur nécessite des moyens humains et financiers conséquents (achats de matériel de conditionnement et de stockage). Il s'agira d'inventorier, trier, conditionner et évacuer les objets et matériaux les plus précieux ou fragiles entreposés dans ce bâtiment. Une priorité concerne la suppression de la mixité des usages : il apparait impératif de rendre cette réserve inaccessible à toute utilisation ou circulation extérieure à l'équipe du musée, afin d'en assurer la conservation et la sécurité.

OBJECTIF 29 : REPRISE DES CHANTIERS DE RESTAURATION

Plusieurs pièces présentent des usures importantes et des fragilités, rendant nécessaire la mise en place progressive de chantiers de restauration. Parmi les objets identifiés comme prioritaires figurent les **registres de modèles**. Ces registres, manipulés autrefois par les dessinateurs et aujourd'hui par la dentellière du musée pour sélectionner des motifs destinés à la confection des pochettes, sont particulièrement exposés aux risques de détérioration.

Il conviendra, dans un premier temps, de définir un **budget prévisionnel**, en concertation avec la Commune, permettant d'envisager :

- Une **restauration progressive**, à raison d'un registre par an ;
- Une **intervention groupée** si les moyens financiers le permettent.

En parallèle, une **campagne de numérisation** sera à envisager afin de limiter les manipulations futures et de garantir l'accès aux contenus tout en préservant les originaux. Cette campagne pourrait faire l'objet d'une mutualisation avec les Archives départementales de la Haute-Loire.

OBJECTIF 30 : ÉLABORATION D'UN PLAN DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS (PSBC)

La mise en place d'un **plan de sauvegarde des biens culturels** est une étape essentielle de prévention et de gestion des risques. Ce document de référence permettra de définir, en amont de tout sinistre (incendie, inondation, effondrement…), les pièces ou ensembles patrimoniaux à évacuer en priorité, en fonction de leur valeur historique, artistique ou documentaire.

Une attention particulière devra être portée à l'**atelier de dentelles d'Auguste Experton, seule manufacture d'arts décoratifs conservée intacte en France en tant que Musée de France**. Dans ce cas singulier, c'est **l'atelier en tant qu'ensemble cohérent** qui est à préserver.

L'élaboration du PSBC nécessitera :

- Une **liste d'œuvres prioritaires à évacuer** ;
- L'identification des **moyens logistiques nécessaires** à une évacuation d'urgence ;
- Une coordination avec les **services de secours locaux** ;
- Une **formation du personnel** à ces procédures.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

9.2. Une politique d'acquisition repensée

La politique d'acquisition définie dans le précédent Projet Scientifique et Culturel se doit d'être repensée afin de répondre aux enjeux actuels du musée. Cette nouvelle politique d'acquisition vise à renforcer la cohérence du fonds et à combler certaines lacunes.

OBJECTIF 31 : ACQUÉRIR DES PIÈCES EN LIEN AVEC LES FONDS CONSTITUTIFS

- L'acquisition de nouvelles pièces devra en priorité répondre à la volonté de compléter et **d'enrichir le fonds lié à l'activité dentellière locale**, en particulier celui des manufactures de Retournac et des environs (Craponne-sur-Arzon, etc.) par le biais de :
  - sources d'inspiration ;
  - modèles de dentelles (calques, cartons, dentelles) ;
  - éléments de la chaine opératoire (échantillonnage, apponçage) ;
  - d'archives et autres documents relatifs à la communication et à la commercialisation des pièces (catalogues, correspondance, registres).
- Le musée portera une attention particulière aux **dentelles et œuvres d'art contemporaines**. Ces œuvres facilitent un dialogue entre patrimoine, savoir-faire traditionnel et création contemporaine. Elles pourront intégrer les collections du musée selon divers critères : qualités esthétiques et intellectuelles, notoriété de l'artiste, pertinence de sa démarche en lien avec la dentelle ou la mémoire des dentellières, ainsi que sa capacité à établir un lien fort avec les fonds existants (collections du musée ou dentelles du Velay). Les résidences d'artistes seront également encouragées, sous réserve des moyens disponibles, souvent conséquents pour ce type de projet.
- Ces acquisitions pourront se faire **par achat**, si la Commune de Retournac maintient une **ligne budgétaire dédiée** dans ses crédits annuels, ou **par libéralité** (donation ou legs).

OBJECTIF 32 : ENCOURAGER LES LIBÉRALITÉS

- Le musée reste ouvert aux **donations exceptionnelles** permettant d'enrichir certaines sections du parcours, notamment celle consacrée aux **dentelles anciennes**.
- Dans ce cadre, **la Société des Amis du Musée** jouera un rôle actif de relai et de soutien.
- Toutefois, le musée se réserve le droit de refuser les dépôts « sauvages » et autres dons de particuliers qui ne respectent pas la politique d'acquisition développée ci-dessus.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

OBJECTIF 33 : SOLLICITER LES DÉPÔTS

- Dans une logique de coopération institutionnelle, le musée **sollicitera des prêts ou des dépôts d'œuvres** auprès d'autres établissements patrimoniaux, qu'ils départementaux, régionaux ou nationaux. A cet égard, la fermeture temporaire du Musée des Tissus, désireux de valoriser ses collections, constituera une opportunité précieuse.

- Les prêts et les dépôts permettront de **présenter d'autres pièces anciennes** (dentelles ou iconographie de leurs usages). Ils faciliteront la rotation des collections et enrichiront les expositions permanentes.

9.3. Régularisation des statuts des collections

OBJECTIF 34 : LES ARCHIVES ET TÉMOIGNAGES

Les archives occupent une place importante dans les collections du musée.

- Dans une logique de cohérence de traitement des fonds, il est fait le choix de **poursuivre l'inscription à l'inventaire des archives du fonds constitutif Auguste Experton & Fils et du fonds de Claire Experton & Cie.**

- Dans une perspective d'enrichissement documentaire, le musée pourra accueillir de nouvelles archives privées. Elles ne relèveront pas de l'inventaire réglementaire des Musées de France mais seront protégées et conservées au titre du Livre II du Code du Patrimoine relatif aux Archives. **Ces documents feront l'objet d'un inventaire spécifique,** intégré au centre de documentation du musée.

- Il est essentiel de **maintenir une collaboration étroite et régulière avec les Archives départementales de la Haute-Loire**, dont l'expertise constitue un appui précieux. Le partenariat établi de longue date avec cette institution sera non seulement poursuivi, mais également renforcé afin de garantir une gestion optimale de ces fonds.

- Concernant les témoignages oraux issus de la collecte réalisée par la Société des Amis du Musée, une convention spécifique (ou un avenant à la convention existante) entre la Commune de Retournac et la Société des Amis du Musée sera établie. Ce document s'appuiera sur les pratiques en vigueur dans les Archives départementales, qui garantissent la conservation pérenne des enregistrements et le respect des droits des auteurs et ayants droit. **La communication des témoignages ne pourra intervenir qu'à condition de ne pas porter atteinte à la vie privée ou aux intérêts moraux des personnes concernées.**

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

OBJECTIF 35 : LES DONATIONS DES PARTICULIERS ENTRE 2010 ET 2022

Les donations faites par des particuliers représentent un volume conséquent, estimé à plusieurs milliers de pièces. Un inventaire succinct a été réalisé en 2023.

- Un **travail approfondi** devra être engagé afin d'évaluer, selon les critères définis précédemment, les pièces susceptibles de faire l'objet d'une acquisition formelle. Ce tri conditionnera la **constitution des dossiers d'acquisition** en vue d'un passage devant la Commission Scientifique Régionale d'Acquisition (CSRA).
- Plusieurs ensembles ne sont pas accompagnés d'acte de donation. Une **campagne de régularisation administrative** devra être mise en œuvre, visant à retrouver ou établir, lorsque cela est possible, les documents attestant du transfert de propriété.
- Les ensembles qui ne feront pas l'objet d'une régularisation et d'une inscription à l'inventaire intègreront le registre du matériel divers et seront à destination des ateliers pédagogiques ou des résidences d'artistes. Les objets trop abimés ou présentant des risques de contamination seront éliminés.

OBJECTIF 36 : LE FONDS CLAIRE EXPERTON & CIE

Le **pré-inventaire** du fonds **Claire Experton & Cie** distingue deux ensembles distincts : les objets acquis avec le soutien du **Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM)**, qui relèvent à ce titre de l'inventaire réglementaire des Musées de France et les pièces **acquises directement par la Commune de Retournac**, actuellement classées sous la catégorie du matériel divers.

Le pré-inventaire présente des imprécisions, notamment dans le traitement des lots de dentelles, souvent recensées de manière globale et non individualisées. Un **travail de tri** devra être engagé pour :

- **Conserver un échantillonnage raisonné** des dentelles mécaniques, en évitant les doublons et la conservation d'un trop grand nombre d'exemplaires identiques.
- Concernant les dentelles réalisées à la main, seules seront conservées les pièces qui présentent une **valeur patrimoniale ou stylistique distincte** de celles déjà présentes dans le fonds Auguste Experton & Fils.

Calendrier : Bien que ce travail soit moins prioritaire que les chantiers de collection cités précédemment, il permettra à terme de clarifier le statut de chaque objet (intégration à l'inventaire réglementaire, au fonds documentaire ou au matériel divers).

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

9.4. Recherches et publications

OBJECTIF 37 : VALORISER LE CENTRE DE DOCUMENTATION

- Le centre de documentation du musée constitue un outil essentiel pour la recherche, la transmission des savoirs et l'accueil des publics spécialisés. Il apparait primordial de **poursuivre les acquisitions documentaires** sur la dentelle et le territoire, dans une logique d'actualisation et d'enrichissement du fonds.
- L'acquisition de documents iconographiques sur la ville de Retournac et les manufactures de dentelles du territoire viendront compléter les fonds déjà existants.
- Une attention particulière sera portée à la **mise en valeur** du centre de documentation pour le positionner comme une **ressource de référence** à destination des étudiants, chercheurs, auteurs, mais également des passionnés et des habitants du territoire. Le centre de documentation continuera à être ouvert au public sur rendez-vous à la consultation de la documentation, des fonds iconographiques et des archives.

OBJECTIF 38 : REPRENDRE UNE POLITIQUE DE PUBLICATION

- La politique éditoriale du musée participe à la **diffusion des connaissances** et à la **valorisation des collections**. Les deux ouvrages *Regards sur une vie*, aujourd'hui épuisés, font l'objet de **demandes récurrentes du public**. Les droits appartenant à la Société des Amis du Musée, il conviendra d'étudier avec elle les modalités d'une éventuelle réédition.
- Concernant les expositions temporaires, certains événements ont donné lieu à la publication de **catalogues d'exposition**, qui rencontrent un bon accueil en boutique. Il conviendra de poursuivre cette politique dans la mesure du possible.
- L'absence d'un **catalogue général sur l'histoire du musée et de ses collections** constitue un **manque**, régulièrement souligné par les visiteurs. La production d'un tel ouvrage représenterait une réponse concrète à cette demande tout en renforçant la visibilité du musée. L'ouvrage *La Dentelle, des manufactures aux musées*, édité en 2001 par la Société des Amis du musée et l'Association de Promotion des Dentelles de Haute-Loire, pourrait constituer une première base.

10. Les moyens

10.1. Ressources humaines

Le bon fonctionnement du musée repose sur une **équipe restreinte et impliquée**.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

OBJECTIF 39 : MAINTENIR ET PÉRENNISER LES EFFECTIFS

Le musée fonctionne actuellement avec une équipe composée de **quatre agents, pour un total de 3,2 équivalents temps plein** : deux postes à temps plein (ETP), un poste à 0,7 ETP, un poste à 0,5 ETP.

- Le maintien et la **pérennisation de ces effectifs** est une priorité afin d'assurer la **continuité des missions fondamentales** et les obligations réglementaires du musée.
- La **maintenance des sites et une politique d'entretien annuelle des bâtiment**s devront être pensées en amont : entretien des chenaux tous les ans, vérification et changement régulier de l'éclairage des vitrines, etc.
- Il convient de noter que le poste à 0,5 ETP est occupé par un agent qui partage son temps entre le musée et le secrétariat du service technique. Depuis trois ans, l'augmentation de la fréquentation a conduit cet agent à consacrer près de 70 % de son temps au musée. En raison de contraintes budgétaires actuelles, le retour de cet agent à temps plein au musée n'a pas encore pu être envisagé par les élus. Il demeure néanmoins un objectif à moyen terme, au regard des besoins identifiés et des missions fondamentales de l'établissment.

OBJECTIF 40 : RENFORCER L'IMPLICATION EXTÉRIEURE

- Le musée poursuivra sa politique d'accueil de **stagiaires**, en particulier dans les domaines de la médiation culturelle, de la documentation, de la conservation et de la communication.
- Il continuera à développer des **chantiers participatifs** (bénévoles, étudiants, partenariats associatifs), qui constituent à la fois un **levier de sensibilisation du public** et une **aide concrète à la réalisation de certaines tâches**.
- Un travail sera engagé auprès de la Société des Amis du Musée, véritable acteur de la vie du musée, mais qui peine aujourd'hui à se renouveler.

Ces ressources humaines, si elles sont stabilisées et valorisées, permettront au musée de **mettre en œuvre son projet dans la durée**.

10.2. Budget

Le musée bénéficie depuis trois années d'un **budget stable**, tant en fonctionnement qu'en investissement, malgré un **contexte financier de plus en plus tendu pour les collectivités, avec une baisse de certaines subventions, notamment celles du département**. Cette stabilité a permis d'assurer une continuité des actions culturelles, mais plusieurs points de vigilance et perspectives doivent être intégrés à la stratégie budgétaire à moyen terme.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

OBJECTIF 41 : MAINTENIR LES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ET CRÉER UNE LIGNE DÉDIÉE À LA COMMUNICATION

- Le **budget de fonctionnement** alloué aux **expositions temporaires** et aux **animations, dont les ateliers pédagogiques** doit être maintenu afin de garantir la qualité de l'offre culturelle du musée, pour attirer de nouveaux publics et fidéliser les publics locaux.
- Un **budget spécifique pour la communication** doit désormais être envisagé, la communication étant un levier essentiel pour développer la visibilité du musée et élargir la fréquentation. Ce budget s'appuiera sur des éléments déjà existants : insertions dans des magazines grand public ou spécialisé, communiqués radios, diffusion du dépliant. Des campagnes d'affichage ou des voyages de presse pourront être envisagés à terme. Ces derniers pourront parfois prendre la forme d'actions mutualisées avec d'autres partenaires du secteur, comme l'Office de Tourisme ou l'Agence de l'Attractivité.

OBJECTIF 42 : PRIORISER LES INVESTISSEMENTS LIÉS À LA CONSERVATION ET À LA MODERNISATION NUMÉRIQUE

Les projets d'investissement suivants sont identifiés comme **prioritaires** :

- La **restauration des registres de modèles**, documents patrimoniaux majeurs ;
- La **refonte des dispositifs de médiation numérique** du parcours des collections.

D'autres projets sont jugés **non prioritaires à court terme**, mais devront être intégrés dans une stratégie à long terme, comme la **rénovation énergétique du bâtiment**, notamment l'amélioration de l'isolation, qui pourrait bénéficier d'aides spécifiques. Le comité scientifique a préconisé un **diagnostic global du bâtiment** comprenant un diagnostic énergétique et une analyse du vieillissement des bétons.

BILAN

La mise en œuvre de ces 42 objectifs fera l'objet d'un **suivi régulier assuré par un comité** réunissant l'équipe du musée, les représentants de la collectivité et les partenaires associés. Le comité de suivi se réunira **une à deux fois par an.**

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Conclusion

Les difficultés rencontrées dans la pérennisation de l'équipement, ainsi que la réduction significative des effectifs du Musée des Manufactures de Dentelles ont mis en évidence la nécessité d'élaborer un nouveau Projet Scientifique et Culturel. Le précédent PSC, rédigé avant l'ouverture du musée, ne répondait plus aux enjeux de l'institution, dans un contexte marqué par une diminution des moyens humains et des ressources budgétaires.

Malgré les contraintes, la commune et l'équipe du musée ont su développer une **programmation culturelle dynamique, contribuant à une hausse notable de la fréquentation ces trois dernières années.** Des évènements inattendus ont su surprendre le public local et moderniser l'image associée au musée et à la dentelle. Cette dynamique doit être consolidée pour renforcer l'attractivité de l'établissement dans la durée, **tant auprès des habitants que du public touristique de proximité.**

En parallèle, le musée doit continuer à remplir **ses missions de gestion des collections** : inventaire, récolement, conditionnement et conservation préventive. Ces actions participent pleinement à la valorisation du patrimoine local et garantissent la transmission de ce savoir-faire aux générations futures.

Ce Projet Scientifique et Culturel se veut **réaliste** et structure les priorités de l'établissement autour de **42 objectifs**. Il constitue un outil stratégique, conçu pour accompagner le développement culturel et touristique du territoire, tout en tenant compte des ressources disponibles. **Un comité de suivi annuel, associant les équipes du musée, les élus et les partenaires, assurera sa mise en œuvre et son évaluation**.

Le Musée des Manufactures de Dentelles affirme ainsi sa volonté d'être un acteur culturel engagé, au service du patrimoine local et de ses publics, aujourd'hui et demain.

Récapitulatif des objectifs

Renforcer le rayonnement et les partenariats

<table>
<tr><th></th><th></th><th>2026</th><th>2027</th><th>2028</th><th>2029</th><th>2030</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Renforcer les liens avec le territoire</td><td>Objectif 1 : mener des projets avec les partenaires locaux</td><td colspan="5">1 action minimum par an, changement de partenaires tous les ans</td></tr>
<tr><td>Objectif 2 : mettre en œuvre des événements inattendus</td><td colspan="5">1 action minimum par an</td></tr>
<tr><td>Objectif 3 : favoriser les actions hors-les-murs</td><td colspan="5">2 actions minimum par an</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Renforcer le tourisme de proximité</td><td>Objectif 4 : accroître la visibilité du musée auprès du public régional</td><td colspan="5">Participer au Salon Départemental du Tourisme (1 fois tous les deux ans)
Accueillir les offices de tourisme du département de la Haute-Loire et les hébergeurs du territoire (tous les ans ou tous les deux ans selon la disponibilité des structures)</td></tr>
<tr><td>Objectif 5 : accroître la visibilité du musée auprès des publics passionnés de textiles</td><td colspan="2">Prise de contact avec d’autres institutions en lien avec l’artisanat et le savoir-faire textile</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Développer et retrouver les partenaires scientifiques</td><td rowspan="2">Objectif 6 : adhérer et participer à des réseaux nationaux en lien avec le textile</td><td colspan="5">Participer à plusieurs réunions de réseaux /an</td></tr>
<tr><td>Adhésion à des réseaux nationaux</td><td colspan="4">Recherche et mise en place de partenariats avec d’autres musées conservant du textile ou de la dentelle, via des prêts d’œuvres, des expositions co-produites ou des publications communes</td></tr>
<tr><td>Objectif 7 : développer les partenariats universitaires</td><td colspan="2">Établir une liste de sujets de recherches, prise de contact avec les universités de Saint-Etienne, Lyon et Clermont-Ferrand</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="2">Mutualisation et hybridation des espaces</td><td>Objectif 8 : maintenir les liens avec la médiathèque</td><td colspan="5">1 action commune minimum par an</td></tr>
<tr><td>Objectif 9 : entamer une réflexion sur un projet de mutualisation avec l’office de tourisme</td><td colspan="2"></td><td>Réflexion avec les élus de la commune et de la CCDS</td><td colspan="2"></td></tr>
</table>

La politique des publics

		2026	2027	2028	2029	2030
Cibler les jeunes, le public local et les touristes de proximité	Objectif 10 : identifier les attentes des publics	Enquête de satisfaction à l'accueil du musée	Enquête de satisfaction en ligne	Renouvellement des enquêtes		
	Objectif 11 : mettre en œuvre des animations à destination de ces publics	Minimum 2 nouvelles animations par an : atelier de pratique artistique, évènements, visites thématiques				
	Objectif 12 : augmenter la fréquentation du musée	Maintien de la fréquentation du musée autour de 5 500 à 6 000 visiteurs Augmenter, dans la mesure du possible, la fréquentation des publics cibles				
Repenser la politique tarifaire	Objectif 13 : revoir les critères de gratuité et de tarification réduite	Réflexion et mise en œuvre				
	Objectif 14 : étudier la création d'une carte annuelle ou d'un statut d'ambassadeur	Réflexion et mise en œuvre				
	Objectif 15 : simplifier les tarifs appliqués aux animations	Réflexion et mise en œuvre				
Repenser la période d'ouverture	Objectif 16 : repenser la période d'ouverture	Réflexion et mise en œuvre				
	Objectif 17 : instaurer un jour de fermeture hebdomadaire	Réflexion et mise en œuvre				
Animations et manifestations	Objectif 18 : maintenir l'équilibre entre tradition et modernité	Poursuite des expositions alternant art contemporain et expositions produites ou coproduites par le musée				

Le parcours des collections

		2026	2027	2028	2029	2030
Améliorer la signalétique	Objectif 19 : clarifier l'accès au musée	Installation de la signalétique extérieure				
	Objectif 20 : fluidifier le parcours intérieur	Réflexion et installation de la nouvelle signalétique intérieure				
Rotation des collections	Objectif 21 : instaurer une rotation hivernale du parcours	Définition d'un programme de rotation sur les 5 ans à venir + Rotation des calques du dessinateur	Rotation des calques du grand atelier	Rotation des dentelles anciennes	Rotation des dentelles anciennes	Rotation d'autres calques ?
	Objectif 22 : mettre en œuvre des solutions de conservation accessibles	Prévoir l'installation de filtres anti-UV et de bâches occultantes				
La médiation numérique	Objectif 23 : repenser les supports de médiation numérique	Fin de la phase de diagnostic, déploiement progressif de nouveaux supports numériques				
Actualisation et création de nouveaux contenus	Objectif 24 : créer un espace introductif		Réflexion sur la création d'un espace introduction			
	Objectif 25 : intégrer des espaces semi-temporaires dans le parcours			Réflexion sur la création d'espaces semi-temporaires		
	Objectif 26 : modifier la dernière section du musée				Réflexion sur la création d'un nouvel espace	

La gestion des collections

		2026	2027	2028	2029	2030
Chantiers des collections et conservation préventive	Objectif 27 : poursuite du récolement et du post-récolement	Suite et fin du récolement de la salle des compactus (rez-de-chaussée Auguste Experton & Fils)		Opérations de post-récolement : conditionnement, poursuite de l'inventaire, mise à jour de la base de données		
	Objectif 28 : des chantiers de collections réalistes	Tri et conditionnement des archives		Tri et conditionnement d'une partie des dentelles mécaniques		
	Objectif 29 : reprise des chantiers de restauration	Définir budget restauration des registres de modèles	Mise en œuvre ligne budgétaire dédiée à la restauration			
	Objectif 30 : élaboration d'un plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)	Elaboration d'un PSBC				
Une politique d'acquisition repensée	Objectif 31 : acquérir des pièces en lien avec le fonds constitutif	Maintenir une ligne budgétaire dédiée à l'acquisition de pièces				
	Objectif 32 : encourager les libéralités	Reprendre veille ventes publiques				
	Objectif 33 : solliciter les dépôts	Solliciter des dépôts pour la rotation du parcours permanent Solliciter des prêts en fonction des projets d'expositions temporaires				
Régularisation des statuts des collections	Objectif 34 : les archives	Convention utilisation des témoignages oraux		Post-récolement des collections : poursuite de l'inscription à l'inventaire des archives du fonds constitutif		
	Objectif 35 : les donations des particuliers entre 2010 et 2022	Régulation des acquisitions				
	Objectif 36 : le fonds Claire Experton & Cie			Tri des dentelles mécaniques du fonds Claire Experton & Cie		
Recherches et publications	Objectif 37 : valoriser le centre de documentation	Maintenir une ligne budgétaire dédiée à l'enrichissement du centre de documentation (acquisition d'ouvrages, abonnement à des revues) Poursuivre chaque année le catalogage des ouvrages et articles				
	Objectif 38 : reprendre une politique de publications	Etudier et mettre en œuvre les modalités d'une réédition des ouvrages de la collection Regards sur une vie		Etudier et mettre en œuvre la rédaction et publication d'un catalogue général sur l'histoire du musée et des collections		

Les moyens

		2026	2027	2028	2029	2030
Ressources humaines	Objectif 39 : maintenir et pérenniser les effectifs					
	Objectif 40 : renforcer l'implication extérieure	Poursuivre chaque année l'accueil de stagiaires Prévoir un à deux chantiers participatifs sur la période 2026-2030 en fonction des opportunités				
Budget	Objectif 41 : maintenir les crédits de fonctionnement et créer une ligne dédiée à la communication					
	Objectif 42 : prioriser les investissements liés à la conservation et à la modernisation numérique					

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Annexes

ANNEXE 1 : PROTOCOLE – ACQUISITIONS ET INVENTAIRE **70**
ANNEXE 2 : PLAN DE RÉCOLEMENT DÉCENNAL DU MUSÉE DES MANUFACTURES DE DENTELLES - JUIN 2023 - 31 DÉCEMBRE 2025 **73**
ANNEXE 3 : RAPPORT DE LA MISSION D'ÉVALUATION DU C2RMF EN 2014 **77**
ANNEXE 4 : AVIS DU HAUT-CONSEIL DES MUSÉES DE FRANCE **81**
ANNEXE 5 : EXTRAIT DU CAHIER D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUE CROQ-MUSÉE **82**
ANNEXE 6 : LISTE DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES DEPUIS 2020 **83**

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Annexe 1 : Protocole – Acquisitions et Inventaire

La rédaction de ce document s'inscrit à la suite de la prise de poste de Fanny Roilette, responsable scientifique des collections. Il a un double objectif :

- faire un état des lieux de l'inventaire réglementaire, en définissant les contours des collections et ce qui a été inventorié entre 1996 et 2021 ;
- proposer des orientations précises en matière d'acquisitions.

ÉTAT DES LIEUX DE L'INVENTAIRE RÉGLEMENTAIRE

Le logiciel de traitement des collections Micromusée est utilisé comme inventaire réglementaire. A ce jour, 18 000 notices ont été créées. L'utilisation de deux systèmes de numérotation permet de distinguer les objets du fonds constitutif des acquisitions ultérieures.

1- Le fonds constitutif du musée (1996-1998)

Le fonds constitutif du musée est constitué :

- Du fonds de la manufacture Auguste Experton, acheté en 1996 : le Conseil Artistique des Musées de France a voté à l'unanimité le contrôle de ce fonds

La totalité des objets/mobiliers/pièces d'archives de la manufacture Auguste Experton & Fils appartient à l'inventaire réglementaire

- Du fonds de la manufacture Claire Experton, acheté en 1998 : une partie du fonds a fait l'objet d'une demande de subventions au Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM, subvention accordée par l'Etat et la Conseil régional), tandis que les pièces jugées de moindre intérêt ont été acquises sur un budget communal

Seule la partie du fonds acquise à l'aide du FRAM appartient à l'inventaire réglementaire, le reste est considéré comme du matériel divers (Annexe 1).

Le Projet Scientifique et Culturel, rédigé par Bruno Ythier, dénombre 400 000 objets. Il livre des directives sur la manière d'inventorier ces pièces (cf. Annexe 2).

L'inventaire réglementaire du fonds constitutif n'a pas été terminé.

2- Les acquisitions

Les acquisitions entre 1996 et 2012

Les objets acquis entre 1999 et 2012 ont été répertoriés dans un **registre des entrées**. Ce document papier, conservé au musée, devait à l'origine servir de document intermédiaire qui permet, après étude, de décider si la pièce entre ou non à l'inventaire réglementaire.

La quasi-totalité de ce qui est inscrit sur ce registre a été rentré sur Micromusée (Annexe 3). En 2022, en concertation avec Brigitte Liabeuf, conseillère-musée de la région Auvergne Rhône Alpes, il a été décidé que **tout ce qui a été rentré sur Micromusée ferait partie de l'inventaire réglementaire du musée,** y compris les donations qui ne sont pas passées en CSRA**.**

Les numéros d'inventaire de ces biens s'appuient sur la numérotation décrite dans l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement (année d'acquisition.numéro d'entrée.numéro du bien).

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Les objets acquis entre 2012 et 2022

La dernière mention du registre des entrées remonte à 2012. Depuis cette date, les objets acquis par les Amis du Musée ou donnés aux agents du musée ne sont ni passées en commission ni rentrées dans l'inventaire. Au vu de la quantité d'objets et de l'intérêt patrimonial varié de ces derniers, il a été décidé de répartir les acquisitions en 3 catégories :

- **L'inventaire règlementaire,** soumis à la réglementation des Musées de France
- **Le fonds documentaire** : l'ensemble de ces pièces intègreront le centre de documentation, certains documents seront soumis à la réglementation relevant du livre II et III du Code du Patrimoine
- **Le matériel divers** : ces pièces pourront être ponctuellement utilisées dans le cadre d'ateliers de médiation et autres ateliers pédagogiques, de résidences d'artistes, comme produits boutiques ou pièces de rechanges pour les métiers mécaniques

Inventaire réglementaire	• Le fonds constitutif • Les objets acquis entre 1996 et 2012 inscrits sur Micromusée • Les dentelles remarquables • Le matériel de la dentellière ou de la manufacture caractérisé par son unicité ou relevant d'un intérêt patrimonial particulier • Les livres de modèles • Les livres de représentants • Les documents graphiques représentant un intérêt patrimonial
Fonds documentaires	• Les ouvrages • Les cartes postales, photographies et autres documents graphiques • Les archives autres que celles des fonds constitutifs
Matériel divers	• Le matériel dentellier ne représentant pas d'intérêt patrimonial majeur : carreau, fuseau, fils, chaufferette, chèvre… • Le matériel de la manufacture ne représentant pas d'intérêt patrimonial majeur : échantillons, cartons • Les exemplaires identiques de pièces déjà inscrites à l'inventaire • Les pièces de rechange des métiers mécaniques

Les futures acquisitions

En attendant la rédaction du futur PSC, l'enrichissement des collections s'appuiera sur les deux axes définis dans le PSC rédigé par Bruno Ythier et validé en 2001 :

- des pièces en cohérence avec les fonds manufacturiers déjà présents dans le fonds constitutif « Auguste Experton & Fils » ou le fonds « Claire Experton & Cie » (tableau 1)
- des items dont la présence est rendue nécessaire par le concept du PSC (tableau 2)

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Tableau 1 / Musée des Manufactures de Dentelles
Programme raisonné d'enrichissement / Enrichissement des fonds du musée

Section	Type d'item	Désignation	Procédure
L'atelier des manufactures de dentelles	Objets, archives	- éléments manquants de la chaîne opératoire repérés dans le cadre du pré-inventaire des collections (ex. : piquoir en buis, plaques métalliques perforées, valises de leveuses, malle de représentant, poêle pour le chauffage des fers à repasser en fonte, etc.)	- collecte, achat
	Enquêtes orales	- récits de vie, savoir-faire des anciens acteurs des manufactures	- collecte
	Ensemble cohérent	- fonds de manufacture (modèles, archives)	- collecte ou achat
Fabrication à domicile	Objets	- mobilier, objets, matériel de dentellière, iconographie	- collecte
	Enquête orale	- récits de vie, d'apprentissage	
Dentelles mécaniques	Objets techniques	- métier circulaire ancien (1885-95)	- collecte, achat ou dépôt
		- métier circulaire récent à commande numérique	
		- métiers, documents ou maquettes présentant d'autres techniques de dentelles mécaniques	- collecte, achat
	Enquête orale	- métiers manquants dans l'atelier	- collecte
	Archives	- savoir-faire, récits de vie	- collecte, achat
		- documentation technique sur les machines	
Commerce des dentelles	Bibliographie	- documents commerciaux, annuaires anciens	- collecte, achat
	Enquête orale	- récits de vie de représentants, de commerçants	- collecte

Tableau 2 / Musée des Manufactures de Dentelles
Programme raisonné d'enrichissement / Développement de la collection lié au Projet Scientifique et Culturel

Section	Type d'item	Désignation	Procédure
Histoire européenne des dentelles	Tableaux et objets d'art	- dentelles et représentations de dentelles anciennes européennes	- achat, dépôts
	Objets techniques	- différents matériels dentelliers européens	- donation
Autre savoir-faire textile du secteur	Objet technique	- métier à tisser les rubans unis	- dépôt
	Enquête orale	- histoire et savoir-faire textiles, documents	- collecte
Création des dentelles, sources d'inspiration des dessinateurs	Objets	- travaux d'élèves dessinateurs en dentelles	- collecte, achat
	Objets d'art	- objets représentatifs de styles décoratifs (médiéval, néo-gothique, antique, etc.)	- achat, dépôt
	Bibliophilie	- ouvrages de diffusion des styles décoratifs (planches lithographiées, reprints d'ouvrages anciens de modèles de dentelles)	- achat
Usage des dentelles / Productions	Objets	- trousseaux et ouvrages de dames	- collecte, achat
		- gravures de mode, vêtements	- achat
	Bibliophilie	- journaux d'actualité de la mode, d'ouvrages de dames, iconographie	
	Objets	- usages actuels des dentelles ou des dessins dentelliers	- don, mécénat
	Objets	- utilisations des dentelles dans des lieux publics prestigieux (palaces, trains ou paquebots de luxe)	- achat
Histoire des femmes	Tableaux, objets d'art	- œuvres d'art (tableaux, estampes, dessins) concernant l'histoire des femmes	- dépôts, achat

Toute acquisition sera dès son arrivée au musée inscrite dans un **registre des entrées** papier comprenant les catégories suivantes : mode d'acquisition, nom et adresse du donateur ou du vendeur, date d'entrée au musée, description du bien, localisation du bien, destination. Ce registre fonctionne comme un documentaire intermédiaire et a pour but de lister les objets entrant au musée avant leur attribution dans l'une des trois catégories susmentionnées ou passage en commission.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Annexe 2 : Plan de récolement décennal du Musée des Manufactures de Dentelles - Juin 2023 - 31 décembre 2025

Ce document est le premier plan de récolement décennal rédigé par le Musée des Manufactures de Dentelles de Retournac. Le 2e exercice a débuté le 1er janvier 2016 et s'achève le 31 décembre 2025.

Principes du Récolement

L'article 451-2 du Code du Patrimoine impose aux établissement labellisés « Musées de France » la réalisation d'un récolement décennal de leurs collections. Le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence du bien dans les collections, sa localisation, son état, son marquage, la conformité de son inscription à l'inventaire, ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires (archives, dossiers d'œuvres, catalogues).

Le plan de récolement décennal, rédigé par le responsable des collections, est l'outil de planification qui définit l'état des lieux, le programme et la méthode de travail pour l'ensemble du récolement.

I. Présentation générale des collections et des lieux

Les collections :

Les collections du Musée des Manufactures de Dentelles proviennent de trois fonds :

- L'entier contenu de la manufacture de dentelles Auguste Experton & Fils, qui constitue le fonds constitutif du musée, riche de plus de 400 000 items ;
- La manufacture de dentelles Claire Experton & Cie, acquise en 1998, qui contient un riche fonds de modèles de dentelles et un atelier de dentelles aux fuseaux mécaniques, soit environ 50 000 items supplémentaires ;
- Les donations et acquisitions réalisées depuis le lancement du projet du musée, correspondant à plusieurs milliers d'objets.

Les collections du musée de Retournac, par leur ampleur quantitative, sont inhabituelles dans le paysage des musées de France, où la plupart des musées conservent généralement quelques milliers d'objets. Cette collection dite « de masse » donne sa cohérence au fonds mais entraine une approche particulière dans la manière de traiter les objets. Ainsi, il sera parfois nécessaire de se rapprocher des méthodes utilisées dans les musées conservant des collections d'archéologie et de récoler certains ensembles en comptant les items par lots, ou en comptant les contenants.

L'inventaire :

La rédaction de ce plan de récolement s'appuie principalement sur deux outils documentaires : le préinventaire des collections et le logiciel de gestion des collections.

Le pré-inventaire des collections, rédigé en 1996, permet d'appréhender sur les plans qualitatif et quantitatif les objets provenant des manufactures Auguste Experton. Le document ne dresse pas une liste exhaustive des pièces mais propose une présentation générale des collections en citant les types d'objets par localisation.

Le logiciel Micromusée, alimenté entre 2000 et 2012, tient lieu d'inventaire. La nature inhabituelle de la collection a parfois conduit à créer des notices se rapportant à un lot ou un contenant, en particulier pour les cartons et les échantillons. Ainsi, nous ne pouvons dénombrer avec exactitude le nombre d'objets conditionnés et inscrits dans la base de données.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

A ce jour, 19 928 notices ont été créées, correspondant à :

- 13 514 notices relatives au fonds Auguste Experton & Fils ;
- 1 178 notices relatives au fonds Claire Experton et Cie ;
- 4 131 notices relatives aux donations et acquisitions ;
- 1 105 dépôts.

L'absence de responsable scientifique des collections entre 2012 et 2021 a conduit à l'interruption de ce travail. Ainsi, le fonds constitutif n'a pas été entièrement inscrit à l'inventaire et aucune pièce acquise entre 2012 et 2023 n'a été répertoriée sur la base de données. Le volume restant à inventorier est difficile à estimer, du fait de la rédaction de notices par lot ou contenant.

Afin de faciliter l'informatisation des collections (inventaire, récolement, mouvement d'œuvre), il a été fait le choix de transférer la base de données sur Webmuseo en 2023. Le nouveau logiciel, full web, facilitera l'accès à l'inventaire et le travail sur les collections depuis les différents sites du musée.

Localisation des collections :

Les collections du musée sont conservées dans trois sites :

- la manufacture Claire Experton & Cie : aujourd'hui le musée ;
- la manufacture Auguste Experton & Fils (à 600m du musée) : le premier étage est constitué de l'atelier conservé en l'état tandis que le rez-de-chaussée a été transformé en réserves avec compactus ;
- le hangar Bortoloto (à 800m du musée) : bâtiment municipal comprenant un espace dédié au stockage des collections du musée.

Espaces	Type de collection	Volume
La manufacture Claire Experton		
Parcours permanent - Histoire européenne des dentelles	Dentelles et arts graphiques	96 pièces
Parcours permanent – Les dentellières	Objets ethnographiques	87 pièces
Parcours permanent – Le grand atelier	Dentelles et arts graphiques	139 pièces
Parcours permanent – Le dessinateur	Dentelles et arts graphiques	246 pièces
Parcours permanent – Les métiers mécaniques	Métiers mécaniques	17 pièces
Parcours permanent – Les productions	Dentelles	43 pièces
Centre de documentation	Cartes postales, photographies, albums d'échantillons	4386 items[19]
La manufacture Auguste Experton & Cie		
1er étage - atelier	Objets ethnographiques, dentelles, arts graphiques, archives, mobilier	A déterminer
1er étage – bureau du directeur	Archives	Plusieurs boîtes d'archives, volume précis à déterminer

[19] Les échantillons d'un même album comprennent chacun un numéro d'inventaire.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

1er étage – bureau d'accueil des dentellières	Archives et dentelles	Plusieurs boîtes, volume précis à déterminer
Réserves : Auguste Experton – rez-de-chaussée, salle des compactus	Dentelles et arts graphiques	Environ 80 000 items
Le hangar Bortoloto		
Réserves : hangar Bortoloto	Dentelles et métiers mécaniques	A déterminer

II. Objectifs du récolement

Les objectifs du récolement sont :

- de vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence du bien dans les collections, sa localisation, son état, son marquage, la conformité de son inscription à l'inventaire, ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires (archives, dossiers d'œuvres, catalogues) ;
- de compléter et modifier la base de données en rectifiant les erreurs de localisation et en réalisant des prises de vue dans le cas où les objets n'auraient pas été photographiés ;
- d'effectuer un bilan sanitaire des objets ;
- de déterminer le volume d'objets à inventorier.

Le récolement des collections s'effectuera par saisie informatique sur le logiciel Webmuseo. Les campagnes de récolement seront déterminées par espaces et concerneront en priorité les salles d'exposition, le centre de documentation et la salle des compactus.

Les autres espaces (1er étage de la manufacture Auguste Experton et hangar Bortoloto) seront récolés lors du troisième exercice du récolement décennal, qui débutera le 1er janvier 2026 et s'achèvera le 31 décembre 2035.

III. Les moyens

Les moyens humains : 3 agents sont susceptibles de consacrer une partie de leur temps au récolement des collections :

- un attaché de conservation du patrimoine : 5 à 10 % d'un temps plein (organisation, coordination, contrôle des données, identification et saisie)
- deux adjoints de conservation du patrimoine : 5 à 10 % d'un temps plein chacun (identification et saisie, prises de vue)

Des campagnes de récolement participatives avec les Amis du Musée et des stagiaires seront à envisager.

Les moyens techniques : le musée dispose de deux ordinateurs portables. Il faudra prévoir un accès à Internet dans les réserves et l'achat de petit matériel de conservation (matériel de marquage et de conditionnement).

Les moyens financiers :

- achat d'un téléphone portable avec forfait internet permettant d'effectuer les prises de vue et d'accéder à Internet dans le parcours permanent du musée et les différents espaces de réserves via un partage de connexion (ou acquisition d'une clé 3G+) ;
- rémunération de stagiaires.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

IV. Calendrier prévisionnel

L'inventaire n'étant pas terminé, il a été fait le choix d'opter pour un récolement sur pièce et par localisation.

Le musée est fermé au public du 15 décembre au 15 mars. La période hivernale est donc propice au récolement des collections exposées. Par ailleurs, l'absence de chauffage dans les réserves conduit à envisager le récolement de la manufacture Auguste Experton entre le printemps et l'automne.

Dates	Description de la campagne
Phase 1 : Juin à décembre 2023	Rédaction et validation du PRD Elaboration d'une charte de saisie Webmuseo Régularisation des donations (passage en CSRA et création de notices sur Webmuseo)
Phase 2 : Janvier à mars 2024	Récolement des objets conservés dans le centre de documentation : - Comptage - Marquage - Prises de vue[20]
Phase 3 : Avril à novembre 2024	Début du récolement des objets conservés dans la salle des compactus : - Pour les dentelles anciennes : vérification du marquage, constat d'état - Pour les échantillons de dentelles et les cartons : simple comptage - Prises de vue
Phase 4 : Décembre 2024 à Mars 2025	Récolement des objets exposés dans le parcours permanent du musée : - Comptage - Prises de vue
Phase 5 : Avril à décembre 2025	Poursuite du récolement des objets conservés dans la salle des compactus : - Pour les dentelles anciennes : vérification du marquage, constat d'état - Pour les échantillons de dentelles et les cartons : simple comptage - Prises de vue

[20] Toute œuvre inscrite à l'inventaire sans visuel fera l'objet d'une prise de vue.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSÉES DE FRANCE

A l'attention de

Madame Marie LAVANDIER

Directrice

du Centre de Recherche et de Restauration

des Musées de France

date :	15 septembre 28 mars 2014
affaire suivie par :	Philippe GŒRGEN
site :	Carrousel
poste :	24 55
adresse mail :	Philippe.goergen@culture.gouv.fr
objet :	**Mission d'évaluation en conservation préventive au musée des Manufactures de Dentelle de Retournac, 28 et 29 janvier 2014.**

Rapports antérieurs

P. Léon, Direction des Musées de France, xx/xx/2010. M.-H. Joly, Inspection des patrimoines, 15/11/2013. Ph. Gœrgen, C2RMF-DCP, 08/02/2014.

Objectif de la mission

La mission demandée par Mme Marie-Hélène Joly, Conservateur général à l'Inspection générale des Patrimoine – Collège des musées, visait à :

- vérifier l'intérêt patrimonial des objets entassés dans différentes réserves,
- établir leur état sanitaire et leur statut patrimonial,
- Proposer des scénarios d'amélioration de leur conservation.

Personnes rencontrées

Monsieur Paul Astor, maire de Retournac ; Magalie Delorme et Sandrine Offenwanger, assistantes qualifiées du patrimoine, Musée des Manufactures de Dentelle ; Sylvain Besson, attaché de conservation, ancien régisseur du musée des manufactures, mis à disposition pour une journée par le musée d'histoire et d'industrie de Saint-Étienne.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Synthèse

État des lieux : Les espaces d'exposition

- Le climat au rez-de-jardin, au rez-de-chaussée et à l'étage :

Les graphes climatiques disponibles pour le musée montrent que si les moyennes thermo-hygrométriques sont acceptables, les trop grandes amplitudes de variations journalières attestent, elles, une installation climatique globalement défaillante, défaillance accentuée par l'arrêt du suivi depuis le départ de la régisseuse.

- Lumière et éclairages au musée :

Il faudra revoir l'éclairage et la lumière et organiser, sous la responsabilité d'un personnel qualifié[21], la rotation des collections, exposées depuis trop longtemps.

État des lieux : Les réserves

- Des collections chaotiques : monceaux de cartons et de sacs poubelles éventrés :

Le désordre en réserves, très préjudiciable à la conservation des collections, est inadmissible dans un musée de France. Le musée contrevient à sa mission première de conservation des collections[22]

- Hangar Bortoloto : Le traitement négligent infligé aux collections dans le hangar Bortoloto ressemble à de la malveillance voire du vandalisme[23], il trahit une méconnaissance totale de la valeur patrimoniale des collections et des obligations légales qui leur sont attachées.
- Garage du musée et deux bureaux réserves de l'atelier A.Experton : plusieurs déménagements successifs anarchiques, sans préparation ni méthode, ont conduit au désordre actuel qui met les collections en danger : elles ressemblent à un tas de déchets, elles sont exposées à tous les facteurs de dégradation : eau et humidité, poussière et saleté, moisissures et corrosion. La perte des numéros d'inventaire entraîne une perte d'information et de valeur patrimoniale.

Dans le hangar Bortoloto, dans les deux bureaux de l'atelier Auguste Experton et sans doute dans le garage du musée, pratiquement tous les objets contenus dans des cartons éventrés ou des sacs poubelles sont inscrits sur les inventaires soumis au Haut Conseil des musées de France pour l'obtention du label Musée de France et au Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) lors de la constitution du fonds du musée.

Les amoncellements dans ces espaces sont donc constitués de collections qui ne doivent en aucun cas être jetées. Après identification et documentation fine, certaines séries pourront éventuellement être requalifiées en collections d'étude ou pédagogiques, voire en décors muséographiques ou produits dérivés pour le magasin du musée.

---

[21] Code du Patrimoine : L.442-8 : Les activités scientifiques des musées de France sont assurées sous la responsabilité de professionnels présentant des qualifications définies par décret en Conseil d'Etat.

[22] Code du Patrimoine, L.441-2 : Les musées de France ont pour missions permanentes de : a) Conserver, […] leurs collections ; […].

23 Pour le maire, cette négligence prouve le désintérêt de la population pour ce musée. C'est la fonction du médiateur des publics que d'identifier et mobilier la population locale. De nouvelles enquêtes orales conduites avec des étudiants encadrés pourraient facilement donner du contenu à une nouvelle médiation.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Préconisations :

- Inventaires :

L'ensemble des inventaires et des plans du musée et de l'atelier A. Experton est maintenant rassemblé et accessible (*cf :*Annexe rédigée par Brigitte Liabeuf). Ce travail permettra d'identifier la provenance et la localisation des collections – puisque les deux fonds Auguste Experton et Claire Experton ont été mélangés -, et aidera à définir leur vocation.

- Élimination des déchets, gain de place et amélioration de la présentation :

En éliminant les vraies poubelles éparpillées et mélangées aux collections, en rationalisant les conditionnements et en rangeant dans les espaces adéquats disponibles, **le volume total actuel encombrant l'atelier A. Experton peut être réduit d'un tiers.**

- État des lieux et méthodologie à l'atelier A. Experton

    - En annexe, deux notices méthodologiques fondées sur l'état des lieux des espaces et sur les typologies de collections, doivent aider les agents à conditionner et ranger les collections éparpillées, et réorganiser en réserves "à l'identique" les deux bureaux actuellement chaotiques de l'atelier A. Experton. Il faudra vérifier si cette opération doit être accompagnée.

    - Une fois acquise pour ces deux petits bureaux dont les collections sont facilement identifiables, la méthodologie pourra être reproduite dans la grande salle de l'atelier A. Experton : celle-ci rangée et organisée (en réserves), pourrait être visitable pour son très grand intérêt patrimonial et son très fort pouvoir d'évocation.

    - Cette opération améliorera considérablement la présentation et la conservation des collections et révèlera l'intérêt exceptionnel de ce site très bien conservé dont le bâtiment est globalement sain.

Urgences

- Hangar Bortoloto :

    - Mise hors d'eau des collections en remplaçant les fenêtres cassées qui les surplombent. En attendant les collections doivent être protégées par des bâches transparentes en polyéthylène.

    - La réorganisation du hangar Bortoloto exige au préalable la reconquête de l'espace pour un chantier des collections et la restriction de l'accès aux collections aux seuls personnels qualifiés du musée. Des moyens humains et des moyens mécaniques de levage (palettes empilées plus ou moins effondrées) seront nécessaires.

    - Vu la configuration des lieux, la complexité et l'intrication des collections, cette opération doit être conçue sous la responsabilité d'un personnel qualifié (CP L442-8)

    - Interdiction d'accès aux brocanteurs de la Croix Rouge qui ont déplacé et amoncelé sans autorisation des collections de musées pour les remplacer par des stocks (bien rangés !) destinés à la brocante.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Conclusion

- Les personnels rencontrés manifestent une bonne connaissance des collections et de leur histoire ainsi qu'un réel engagement au service du musée. Leurs compétences d'animatrice se lit aisément sur le visage du jeune auditoire de l'atelier "dentelles"; l'enthousiasme des commentaires du livre d'or atteste une bonne réception de la médiation patrimoniale par les adultes. Des formations complémentaires au chantier des collections ainsi qu'aux applications informatiques de gestion des collections, du climat et de la lumière doivent renforcer les compétences et l'autonomie des agents voire leurs responsabilités.

Ces personnels doivent être encadrés dans un véritable projet muséographique porté par un responsable qualifié au sens de l'article L448-2 du code du patrimoine et conformément à la circulaire 007 du 26 avril 2007 portant charte de déontologie des conservateurs. La régie doit elle aussi être prise en main par du personnel formé qui sera à même d'établir les procédures adéquates de mouvements d'œuvres : réception, traitement et gestion des prêts, dépôts, dons et legs, mouvements internes pour examen, restauration ou exposition, etc.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Avis du Haut Conseil des musées de France

NOR : *MCCC1616466V*

Vu le code du patrimoine, notamment son article L. 452-2 ;
Vu le rapport de mission du Service des musées de France du 5 octobre 2010 ;
Vu les conclusions du rapport de l'Inspection générale des patrimoines restitué le 15 novembre 2013 ;
Vu la mission sûreté de la Direction générale des patrimoines du 16 décembre 2013 ;
Vu la mission du département de la conservation préventive du Centre de recherche et de restauration des musées de France des 28 et 29 janvier 2014 ;
Vu les comités de pilotage du musée des manufactures de dentelle réunis les 11 juillet 2014 et 1er février 2016 ;
Vu le courrier du préfet de la Haute-Loire en date du 18 février 2016 mettant en demeure le propriétaire de rétablir le clos et le couvert sur l'ensemble des collections,
Considérant que le Service des musées de France en 2010, l'Inspection générale des patrimoines et la Mission sécurité, sûreté et accessibilité de la direction générale des patrimoines en 2013 et le Centre de recherche et de restauration des musées de France en 2014 ont successivement constaté que les collections du « *musée des manufactures de dentelle* », propriété de la commune de Retournac, stockées dans le hangar dit « Bortolotto » sont en péril, au sens de l'article L. 452-2 du code du patrimoine, du fait de leurs mauvaises conditions de conservation et de sécurité ;
Considérant que l'Etat a notifié à la commune de Retournac, par courrier du préfet de Haute-Loire le 18 février 2016, la nécessité de prendre des mesures immédiates en rétablissant le clos et le couvert sur ces collections ;
Considérant qu'à la date d'examen du dossier par le Haut Conseil des musées de France, le 31 mars 2016, la commune de Retournac n'a pas répondu au courrier du préfet de Haute-Loire, que ce soit pour exprimer son accord, son refus ou justifier l'impossibilité d'exécuter des travaux ;
Considérant que si, dans le délai légal de deux mois après réception de la notification préfectorale, la commune de Retournac n'y a toujours pas répondu ni pris les mesures jugées nécessaires par l'Etat, il y aura lieu d'engager l'exécution des dispositions prévues par l'article L. 452-2 du code du patrimoine, lesquelles consistent pour l'Etat à mettre en demeure la commune de Retournac puis, le cas échéant, si aucune suite n'est donnée à cette mise en demeure, ordonner toutes les mesures conservatoires utiles.
Après en avoir délibéré lors de sa séance du 31 mars 2016, le Haut Conseil des musées de France émet un avis favorable à l'exécution de ces dispositions.

AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Annexe 5 : Extrait du cahier d'activités pédagogique Croq-Musée

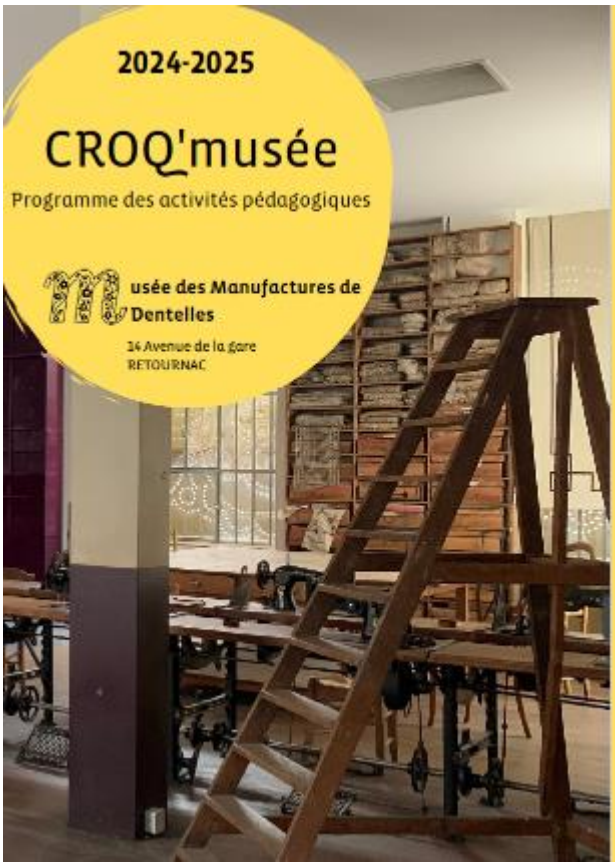

Sommaire

3 Le musée
4 Exposition - Maison d'assemblée
5 Exposition - Les toiles de Zenga
6 Ecole maternelle
7 Ecole élémentaire
10 Collège et lycée
11 Ateliers de dentelle aux fuseaux
12 Préparer sa visite au musée

POUR TOUS LES CYCLES

Les toiles de Zenga

Exposition temporaire
Du 26 mai au 7 septembre 2024

Inspirée par les jardins orientaux, Zenga crée de grands panneaux de soie et de dentelle aux couleurs vives. L'exposition invite le visiteur à plonger dans un univers poétique et contemplatif hors du temps.

Les élèves visiteront l'exposition avant de participer à des ateliers de pratique artistique autour de l'art des jardins orientaux.

2H

Par petits groupes, les élèves découvrent les thèmes abordés dans l'exposition avant de participer à un atelier de pratique artistique. Les activités proposées sont adaptées aux différents niveaux.





Ecole maternelle

Le patrimoine dentellier

Cette visite initie le jeune public à la dentelle aux fuseaux : ses usages, les matériaux et les outils utilisés par la dentellière et le dessinateur. A l'aide de supports pédagogiques créées par le musée (carreau géant, puzzle, jeux de miroirs) et par la manipulation de divers matériels, les élèves découvrent les étapes de fabrication d'une dentelle et les savoir-faire de la manufacture.

Environ 2h, variable selon la demande





AR Prefecture
043-214301624-20251218-DEL2025_0129-DE
Reçu le 22/12/2025

Annexe 6 : Liste des expositions temporaires depuis 2020



Dentelles d'artistes
Du 16 mai à décembre 2020
Onze artistes ont été invité à produire des créations contemporaines autour de la dentelle.
Commissariat d'exposition : Danielle Dehoux-Grafmeyer



Entrelacs,
Karine Proriol,
Du 19 mai au 3 octobre 2021
Le travail de Karine Proriol s'oriente autour des cocons de vers à soie. Un élevage de vers à soie a permis également d'appréhender le passage de l'animal au cocon.



Dentelles de Papier, d'après l'œuvre d'Antoine Guilloppé
Du 11 octobre au 5 décembre 2021
L'exposition, en collaboration avec la médiathèque de Retournac, met en scène 20 tirages d'illustrations originales tirés de trois albums écrits et illustrés par Antoine Guilloppé.



Au fil de la Loire,
Du 14 mai au 18 septembre 2022
Proposée par le collectif Atelier Fiber Art, l'exposition « Au fil de la Loire » présente le travail de 12 femmes artistes réunies autour du thème de la Loire.



Rosea,
Du 1er octobre au 15 décembre 2022
Exposition d'une centaine de photographies autour du cancer du sein présentées dans le cadre d'Octobre Rose.



L'encre rêveuse, quand la dentelle devient sculpture
Du 28 avril au 1er octobre 2023
Originaire de Normandie, Violaine Sausset découvre en 2016 le stylo 3D. Les filaments, créent des sculptures aériennes alliant dessin et volume, et dont l'aspect n'est pas sans rappeler celui de la dentelle.



Le dessin et l'ombre du fil
Du 20 octobre au 15 décembre 2023
Le musée de Retournac accueille le photographe Philippe Hervouet et la céramiste Béatrice Naacke. Fascinés par le caractère léger et précieux des dentelles, les deux artistes ont créé des œuvres inspirées des collections du musée, mettant en valeur de manière originale le savoir-faire de la dentelle.



Maisons d'assemblée, lieux de vie au cœur de nos villages
Du 4 mai au 15 décembre 2024
Etablie au centre des hameaux et des villages, la maison d'assemblée abritait le logis de la béate et servait de lieu de rassemblement à la population, accueillant entre autres l'école et le couvige des dentellières.



Chemin de soie
Zenga
Du 26 avril au 7 septembre 2025
Originaire d'Orléans, Zenga fait dialoguer la soie et la dentelle sur de grands panneaux de soie aux couleurs vives.